

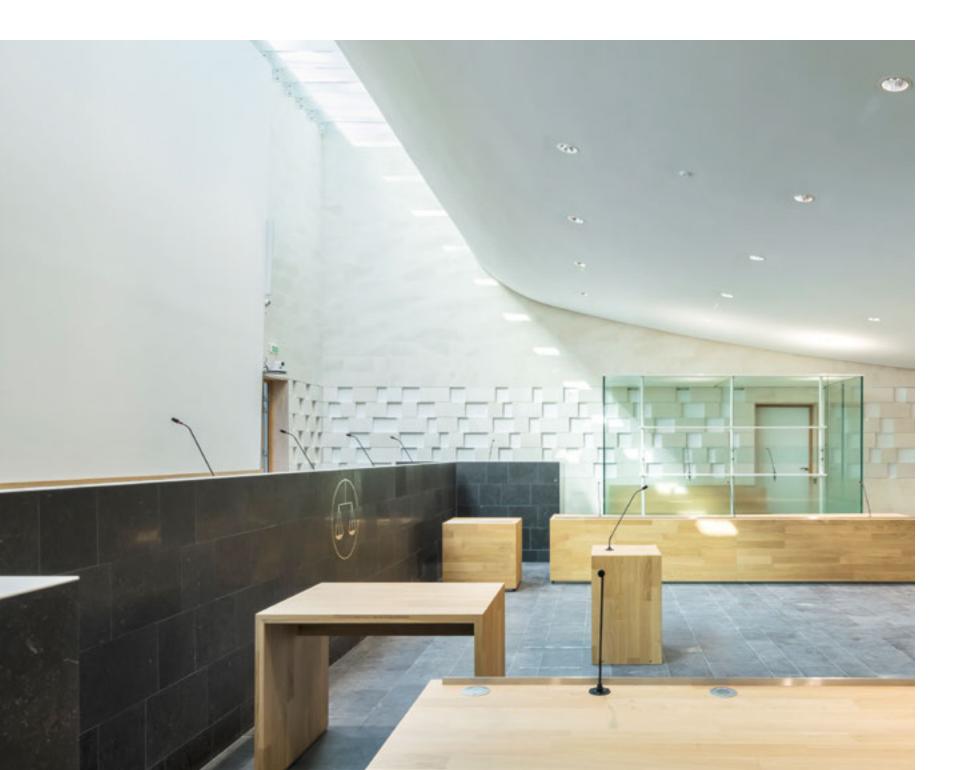
Palais de justice de Poitiers

VIENNE

Palais de justice de Poitiers



Palais de justice de Poitiers



INTRODUCTION

PARTIE 1

Fonctionnalité, unité et proximité

PARTIE 2

Les secrets d'une mutation réussie

PARTIE 3

Les 3 défis techniques majeurs du chantier

PARTIE 4

Découverte des lieux en 4 étapes

ρ. . σ

ANNEXES

p.53



Les acteurs

```
MAÎTRE D'OUVRAGE
Ministère de la Justice

/

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ
Agence publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)

/

MAÎTRE D'ŒUVRE
Brossy+Associés, bureau d'études SAS Mizrahi,
SLG Paysage, Alternative (BET acoustique et
éclairage)

/

ENTREPRISE GÉNÉRALE
```

Sogea Atlantique BTP - Vinci Construction France

5 juridictions soit plus de 300 personnels de justice

14 000 m², c'est la surface totale du palais de justice

53,7 millions d'euros : coût global de l'opération

Acquisition du site:

3 millions d'euros par la Ville et le département de la Vienne. Rétrocession à titre gracieux au ministère de la Justice

Les dates clés

MARS 2013

Notification du marché de maîtrise d'œuvre

FÉVRIER 2014

Obtention du permis de construire

SEPTEMBRE 2015

Travaux de curage

AVRIL 2016

Démarrage des travaux

JANVIER 2019

Réception du chantier et remise des clés à la Chancellerie

AVRIL 2019

Emménagement des différentes juridictions

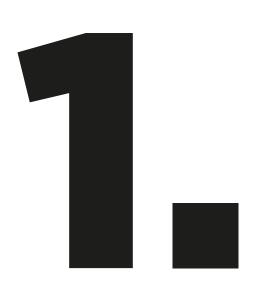


epuis le boulevard de Lattre-de-Tassigny, au pied de la ville ancienne de Poitiers, la haute et longue façade de l'ancien lycée des Feuillants, rajeunie par un ravalement méticuleux, domine le Clain avec toujours autant d'élégance. Mais, à l'intérieur du bâti-

ment principal, les deux années et demie de travaux ont tout révolutionné. Même si plusieurs marqueurs de cette architecture néoclassique ont été conservés, les anciens élèves de l'institution jésuite n'y retrouveraient plus leurs repères!

Le projet architectural a réussi la gageure de moderniser et de modeler les lieux pour qu'ils satisfassent les besoins de la Justice, tout en respectant leur identité patrimoniale.

Cinq juridictions et le service administratif régional peuvent tout naturellement prendre aujourd'hui possession de ce bâtiment qui a incontestablement réussi sa mue, devenant –après un siècle d'enseignement – le nouveau palais de justice de Poitiers.



Fonctionnalité, unité et proximité

À quelques centaines de mètres en contrebas de ses anciens locaux, la Justice poitevine occupe désormais un emplacement plus accessible que les ruelles de l'hypercentre. Adossé au coteau de la cité historique, le nouveau palais de justice centralise tous les services judiciaires; ses locaux modernes et fonctionnels répondent aux exigences de la Justice du XIX^e siècle.





Le saviez-vous?

Lieu de Justice depuis son origine, au XI^e siècle, le palais des comtes de Poitou et des ducs d'Aquitaine est officiellement devenu un palais de justice au XIV^e siècle. Ses colonnes classiques monumentales datent en revanche du XIX^e siècle.

élégance et la solennité de l'ancien lycée des Feuillants se substitueront aux colonnes emblématiques du palais de justice du centre-ville.

L'aménagement du parvis et l'agencement intérieur des lieux offriront de meilleures conditions d'accueil du public et de travail des magistrats et des fonctionnaires.

À l'origine du projet : le besoin de locaux adaptés aux enjeux contemporains

Fruit de réaménagements successifs, l'ancien palais de justice de Poitiers et ses dépendances ne répondaient plus aux exigences actuelles, ni en matière d'accueil des justiciables, ni en termes de sécurité, ou de confort de travail offert aux magistrats et aux fonctionnaires. Faits de demi-étages et parcourus de nombreux petits couloirs, ses espaces manquaient cruellement de fonctionnalité et de cohérence; sans compter qu'ils n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

«C'est un palais ancien et tortueux dans lequel nous devions fonctionner selon les règles et les procédures de la Justice du XXI^e siècle, ce qui n'était pas évident, analyse Thierry Hanouet, le premier président près la cour d'appel de Poitiers. Ce bâtiment historique, bien que somptueux, avait clairement atteint ses limites. Même si nous réussissions à trouver des compromis, il n'était plus en capacité de s'adapter aux besoins contemporains des juridictions. »

Le nouveau palais, bien qu'hébergé dans un lieu chargé d'histoire, dispose de locaux modernes, offre des espaces d'accueil et répond aux normes actuelles de sécurité et de sûreté, il est doté d'ascenseurs et de circuits de circulation distincts pour les personnes détenues, les utilisateurs et le public. Enfin, il est en capacité d'accueillir de nouveaux services judiciaires, tels que le pôle social du TGI ou les juristes assistants.

Un regroupement unique en France

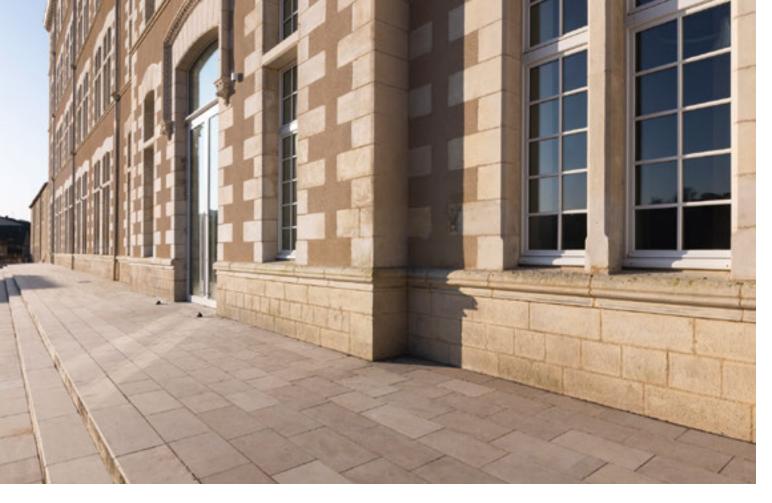
Alors que l'augmentation de l'activité judiciaire, au fil des décennies, s'est traduite, à Poitiers, par un éparpillement des services et des juridictions sur quatre sites, la réhabilitation de l'ancien lycée des Feuillants permet de regrouper en un même lieu la cour d'appel (CA), le tribunal de grande instance (TGI), le tribunal d'instance (TI), le tribunal de commerce (TC), le conseil de prud'hommes (CPH) et le service administratif régional (SAR). «Nous devenons les seuls, à Poitiers, à réunir dans un même bâtiment tous les lieux judiciaires, se félicite Dominique Moyal, la procureure générale près la cour d'appel de Poitiers. Ce regroupement unique en France constitue un atout pour le fonctionnement de la Justice. Il garantit incontestablement une simplification des démarches pour les justiciables. » «La surface de l'ancien lycée des Feuillants offrait la capacité de regrouper toutes les juridictions, c'est une très bonne chose, confirme de son côté Jeanlin Deletang, chef de projet à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). » $\begin{array}{c} 64 \text{ magistrats} \\ \text{et } 188 \text{ fonctionnaires} \\ \text{seront présents} \\ \text{quotidiennement} \\ \text{sur le site} \end{array}$

64 conseillers prud'homaux

20 juges du tribunal de commerce fréquenteront régulièrement le palais de justice

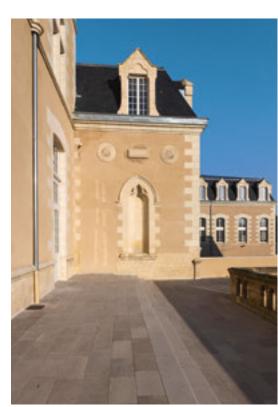
Palais de justice de Poitiers

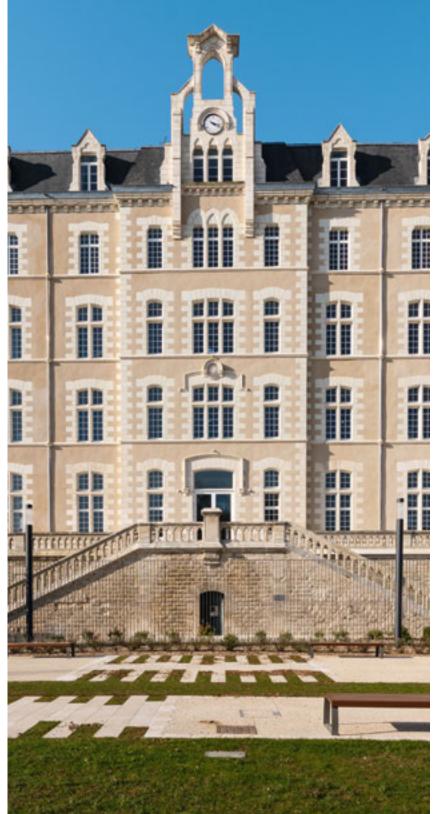
Palais de justice de Poitiers



«La justice poitevine est regroupée dans un bâtiment emblématique, cher au cœur des habitants, c'est important. Elle est de surcroît bien située et accessible, ce que nous apprécions.»

DOMINIQUE MOYAL
PROCUREURE GÉNÉRALE
PRÈS LA COUR D'APPEL DE POITIERS





Un déménagement préparé dans la concertation

Tandis que certains fonctionnaires ont vécu toute leur carrière dans le palais des ducs d'Aquitaine, la perspective du déménagement n'a pas toujours été bien accueillie. Crainte du changement ou inquiétude quant à la taille des nouveaux bureaux, «l'anxiété des débuts s'est progressivement estompée, note le premier président. Notre rôle avec la procureure générale a été, depuis notre arrivée en 2016, de convaincre les uns et les autres que ce déménagement était une chance.»

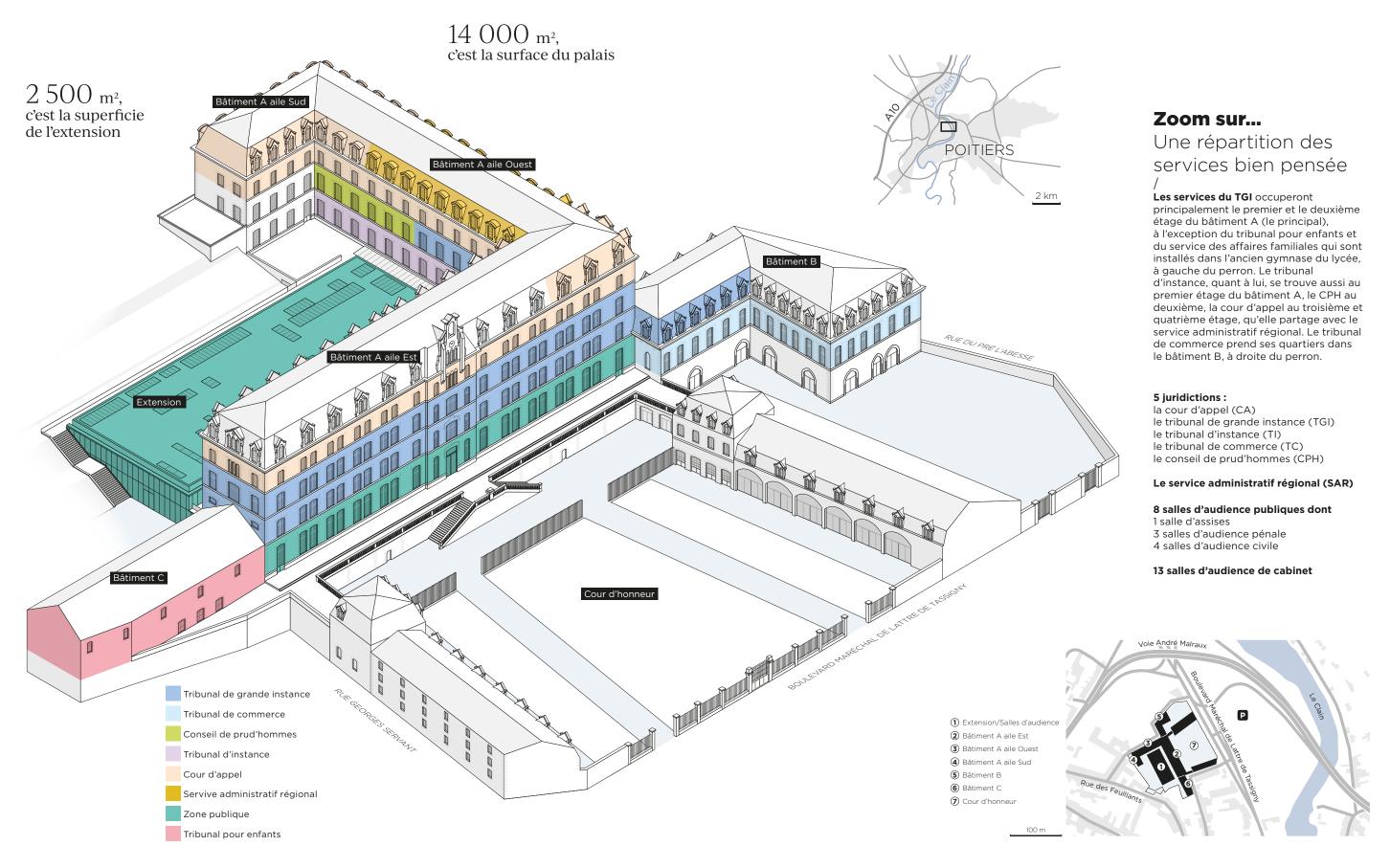
«C'est une révolution culturelle pour nombre d'utilisateurs, complète Dominique Moyal, mais, heureusement, nous avons anticipé et accompagné cette transition.»

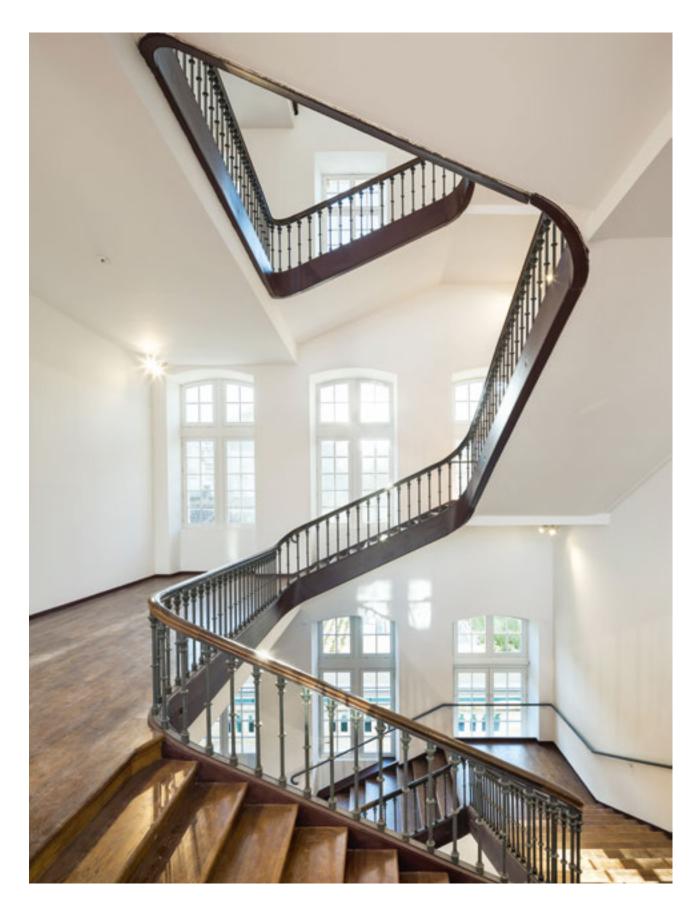
«Le nombre de postes de travail a été ajusté au moment du démarrage des travaux, confirme Jeanlin Deletang. Nous avons été à l'écoute des demandes des utilisateurs.» Ces derniers s'apprêtent ainsi à prendre possession des lieux avec confiance.

« Nous avons travaillé les pierres de taille de l'escalier à double emmarchement, nous avons retaillé celles qui étaient fracturées, au niveau des mains courantes de l'escalier. C'est de la pierre de Chauvigny, beaucoup plus dure que le tuffeau des façades. »

LUDOVIC NOUAILLE
ENTREPRISE BLANCHON

Palais de justice de Poitiers

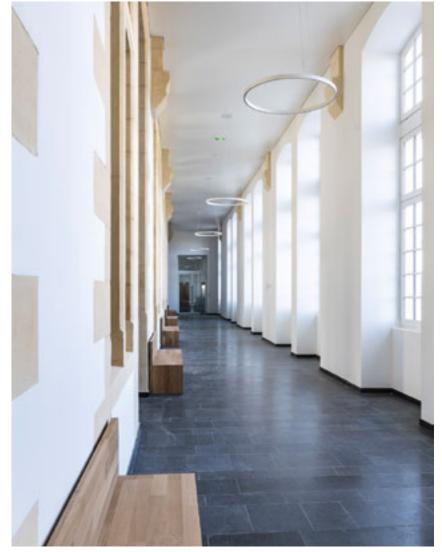






«Ce nouveau bâtiment constitue une belle réussite architecturale, qui marie l'ancien et le moderne. Il n'est pas anxiogène, tout est conçu pour que le public y soit bien reçu et y circule facilement. Il donne en outre une image de transparence et d'ouverture.»

THIERRY HANOUET
PREMIER PRÉSIDENT
PRÈS LA COUR D'APPEL DE POITIERS

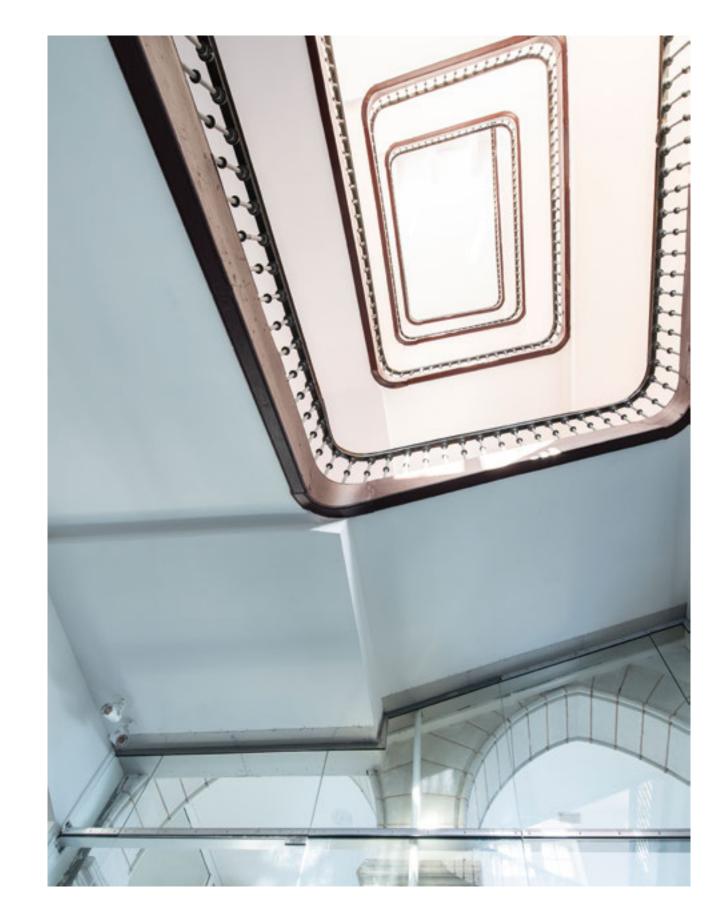




 $1316 \ communes, \\ réparties sur$

4 départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne) composent le ressort de la cour d'appel de Poitiers soit une population

 $\underset{\text{habitants}}{\text{de 2 079 493}}$





Les secrets d'une mutation réussie

Construit au XIX^e siècle pour qu'y soient exercées des fonctions d'enseignement, le lycée des Feuillants a été intégralement repensé afin que l'édifice s'adapte aux nouvelles fonctions qui lui sont assignées. La construction d'une extension à l'arrière a permis de rendre optimales la répartition des espaces et l'organisation des flux.





oderniser dans le respect du patrimoine, mais en tenant compte aussi des besoins très spécifiques de

la Justice contemporaine, tels ont été les défis de cette opération de réhabilitation-extension inédite. La qualité du travail partenarial engagé et l'inventivité des maîtres d'œuvre en ont garanti le succès.

Face à un plan contraint...

Érigé au XIX^e siècle, l'ensemble architectural se compose d'un bâtiment central de quatre étages, dont la façade la plus grande et la plus imposante est parallèle au boulevard de Lattre-de-Tassigny, et de deux bâtiments latéraux de facture plus simple.

Très géométrique, le plan intérieur du bâtiment central se répète à l'identique du rez-de-chaussée au troisième étage : il comprend un très large déambulatoire qui, le long de la façade extérieure, distribuait les anciennes salles de classe. Celles-ci sont éclairées en second jour à travers ce déambulatoire et en premier jour par les fenêtres donnant sur la façade arrière. L'escalier d'honneur historique, monumental, qui relie les étages entre eux a été conservé, de même que le déambulatoire.

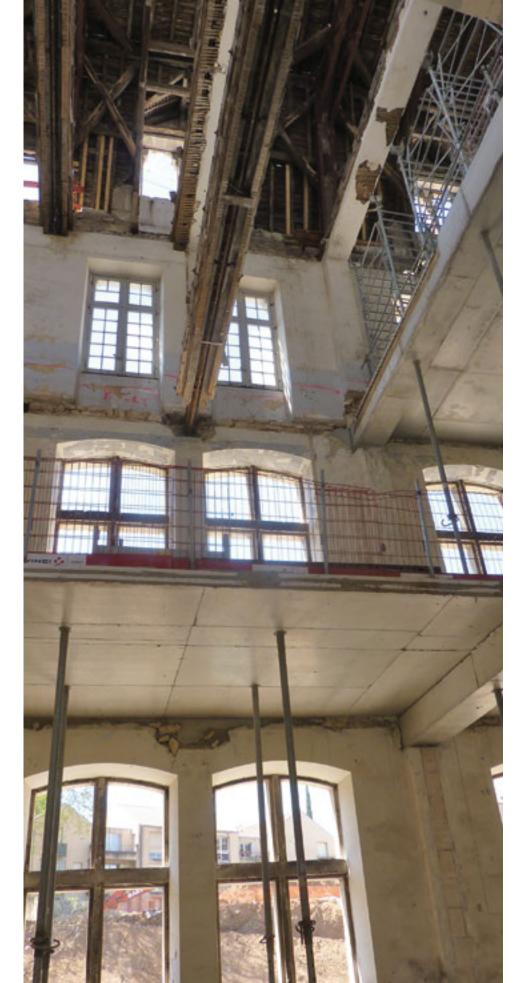
... le recours à de nouvelles circulations, clés de voûte d'un agencement intérieur adapté

Le déambulatoire, dont le mur intérieur reproduit avec majesté la façade extérieure, a donc été conservé, et connecté - en plus de l'escalier d'honneur- à de nombreux ascenseurs et escaliers ajoutés en divers points du bâtiment dans le cadre du projet de réhabilitation. Cette circulation principale a été par ailleurs doublée d'une artère secondaire qui lui est parallèle : «Cette seconde voie dessert les bureaux qui ont été créés dans le volume des anciennes salles de classe. explique Jeanlin Deletang, chef de projet à l'APIJ. Ces bureaux, dont la superficie est de 12, 18 ou 24 m², répondent aux normes de France Domaine. Cette solution d'aménage-

ment permet aussi de créer des pôles et de garantir l'évolutivité future des espaces.» Ce même système d'aménagement a été reproduit dans les étages supérieurs. C'est toute la subtilité de la maîtrise d'œuvre d'avoir su conserver la structure intérieure du bâtiment, conservation exigée au titre du plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Poitiers et de la mettre au service des nouveaux usages.

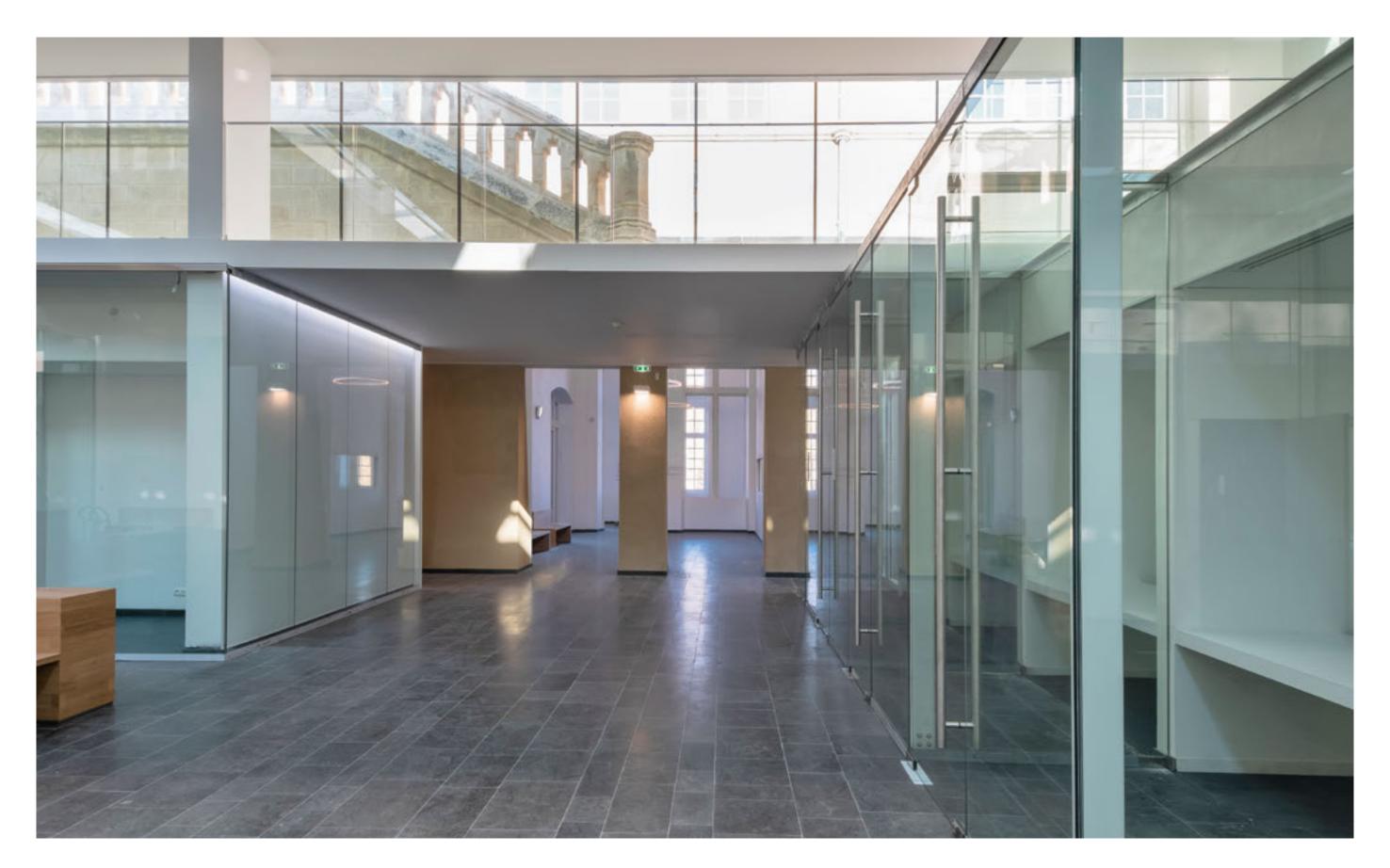
Une bonne dose de modernité

Fonctionnelle, la transformation s'est aussi traduite par une amélioration de la performance thermique du bâtiment : tous les murs ont en effet été isolés par l'intérieur, ainsi que la charpente et de nouvelles fenêtres équipées de double vitrage ont été posées.



« Nous avons conservé dans le bâtiment A (le principal) tous les éléments de structure verticaux, mais il a fallu démolir et évacuer tous les planchers en lattis, puis les reconstruire en béton armé. À l'intérieur du bâtiment B, tout a été démoli, nous avons entièrement refait la structure et la charpente.» JEANLIN DELETANG CHEF DE PROJET À L'APIJ

Palais de justice de Poitiers



Témoignage

Doter le palais d'un centre névralgique indépendant

Michael Fellmann ARCHITECTE CHEZ BROSSY + ASSOCIÉS



e concours a été l'un des plus difficiles de ma vie, car bien que nous disposions d'une surface totale de 14 000 m², nous n'arrivions pas à y caser un programme de 8 000 m²! Nous en venions même à douter de la possibilité de trouver la solution pour y parvenir, vu les contraintes qui nous étaient fixées.

La première complexité tenait à l'entrée du bâtiment. Nous étions face à un édifice introverti, conçu pour protéger les élèves. Il nous fallait l'ouvrir sur la ville et le rendre plus attractif. La deuxième difficulté tenait à sa trame, qui n'était pas du tout adaptée à un palais de justice : avec un grand déambulatoire de 3,5 m de large distribuant des salles de classe de 100 m², le plan initial nous est apparu très ordonné et très verrouillé. Nous nous trouvions avec des salles de classe trop grandes pour en faire des bureaux administratifs et difficiles à transformer en salles d'audience, car rectangulaires et impossibles à connecter à plusieurs circuits distincts – pour les magistrats, le public et les personnes détenues. Nous avions aussi pour contrainte de conserver le déambulatoire et l'escalier monumental.

Le premier déclic est venu quand, après avoir envisagé d'autres solutions, nous avons pris conscience que, dans un bâtiment historique, l'entrée ne peut se faire que par la porte principale et qu'il n'est pas question de déroger à ce principe! Nous avons alors travaillé sur le lien entre le boulevard et le futur palais, et sur la façon de rendre l'approche plus aimable. Mais c'est surtout le second déclic qui a été salvateur, quand nous avons décidé de mettre le cœur du système au milieu de l'ensemble architectural, dans une extension neuve. C'est une clé qui a notamment débloqué la question de l'indépendance des flux : le public circule de plain-pied dans les espaces du rez-de-chaussée ; les utilisateurs, dont les bureaux sont dans les étages, utilisent un circuit qui descend de façon centrale ; les personnes détenues empruntent un circuit sécurisé en sous-sol.

Nous avions ainsi surmonté les contraintes les plus importantes, le reste s'est ensuite fait de façon presque naturelle!»

80% des pierres de façade ont nécessité une réparation, partielle ou intégrale $^{\prime}$ + de 500 ensembles de menuiseries ont été réalisés $^{\prime}$ 2500 m² de toiture en zinc refaits $^{\prime}$ 1300 m² d'ardoises

Zoom sur...

Un patrimoine à forte valeur architecturale et mémorielle

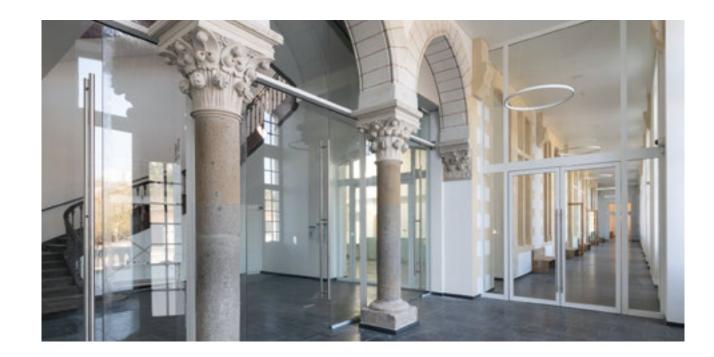
Une partie des façades de l'ancien lycée et certaines toitures ont fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques pour leur dimension monumentale et «pour leur valeur mémorielle», selon l'architecte Michael Fellmann, pour qui «le style néogothique de l'ensemble n'est pas particulièrement représentatif de son époque». Quant au déambulatoire, à l'escalier d'honneur et aux deux escaliers extérieurs du bâtiment principal, ils sont protégés dans le cadre du plan de sauvegarde du Vieux-Poitiers.

«Plusieurs artisans spécialisés en rénovation de monuments historiques ont par conséquent été mobilisés pour réparer la façade, changer les menuiseries extérieures qui étaient en très mauvais état et certains éléments de la toiture, note Jeanlin Deletang, chef de projet à l'APIJ. Nous avons aussi travaillé en lien étroit avec l'architecte des Bâtiments de France.» «L'ABF nous a demandé de réaliser les enduits à la main, de facon traditionnelle. témoigne Ludovic Nouaille, de l'entreprise Blanchon, spécialiste des façades. Nous avons fait des enduits à la chaux et choisi le bon coloris avec l'ABF.» Celui-ci a également contrôlé la compatibilité des nouvelles menuiseries extérieures qui devaient allier respect du style, performance thermique et sécurité incendie. La couverture en zinc avec joints à tasseaux et les éléments en ardoise ont enfin été confiés à une entreprise de la région, capable de refaire à l'identique une toiture qui signe l'appartenance du bâtiment à l'architecture locale.

Le saviez-vous?

Le lycée des Feuillants a été construit entre 1858 et 1864, sous la direction du révérend père Tournesac. Architecte de formation, il est également l'auteur de la chapelle des sœurs de la Providence et de la chapelle du Gesù, qui fait partie de l'actuel hôtel Mercure, rue Grimaux à Poitiers.

9 juin 2010 Sortie des derniers élèves du lycée des Feuillants



Palais de justice de Poitiers

neuves posés



Les 3 défis techniques majeurs du chantier

L'entreprise a dû trouver les moyens de traduire concrètement le principe d'aménagement arrêté par les architectes, en concertation avec la maîtrise d'œuvre. La qualité de la relation qui s'est nouée tout au long de l'opération entre l'APIJ, l'agence d'architectes Brossy+Associés et l'entreprise Sogea a permis de gérer les difficultés de chantier en bonne intelligence et de relever les défis techniques spécifiques à ce projet.



Surmonter les contraintes topographiques

En limite du centre historique et en contrebas du plateau

qui surplombe la ville, le terrain sur lequel a été construit le lycée des Feuillants au XIX^e siècle est en pente. Si, côté Clain, le dénivelé est relativement doux, côté coteau, en revanche, il est très abrupt. À tel point qu'il y a 20 m de dénivelé entre l'arrière de la parcelle et le boulevard par lequel s'effectue l'entrée.

Il faut par conséquent observer le projet en coupe pour comprendre de quelle manière l'architecte a su tirer profit de cette topographie particulière : en décidant de creuser sous le jardin situé à l'arrière de l'édifice, pour y nicher une extension de 2500 m², il a finalement réussi à ramener le niveau du sol, à cet endroit, au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment principal, dotant ainsi le palais d'un très vaste espace de plain-pied, composé du rez-de-chaussée de l'ancien lycée et de la superficie nouvellement créée. Cet ensemble, qui se trouve surélevé par rapport au niveau du boulevard et de la cour d'honneur, et en contrebas par rapport à la rue des Feuillants, s'inscrit dans la continuité du perron et de l'entrée du palais.

 $\begin{array}{c} 20\,000\,\mathrm{m}^{_{3}}\\ \text{de calcaire excavés} \\ / \end{array}$

«Ce dénivelé a constitué une opportunité pour créer une extension sur la partie arrière du bâtiment et pour créer un accès pompier.»

JEANLIN DELETANG

CHEF DE PROJET À L'APIJ

Le saviez-vous?

Un tunnel a été percé sous le bâtiment principal du lycée pour relier l'arrière de la parcelle à la cour d'honneur : c'est par là qu'ont transité par camions les 20 000 m³ de calcaire excavés pour construire l'extension du palais. Ce trait d'union imaginé par l'entreprise de travaux a évité la rotation de quelque 2 000 camions par la petite rue des Feuillants. Les pierres du mur de soubassement du perron, qui avaient été déposées pour percer ce tunnel, ont été repositionnées quand il a été rebouché. Ni vu ni connu!

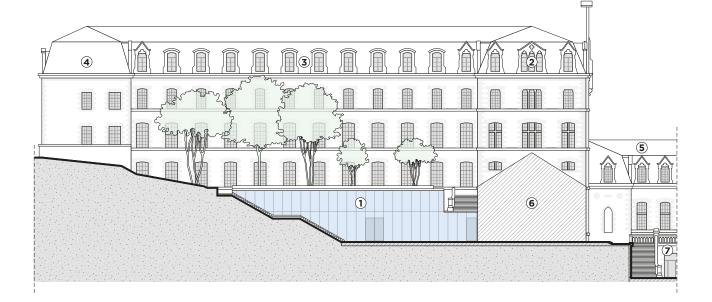
1 Extension

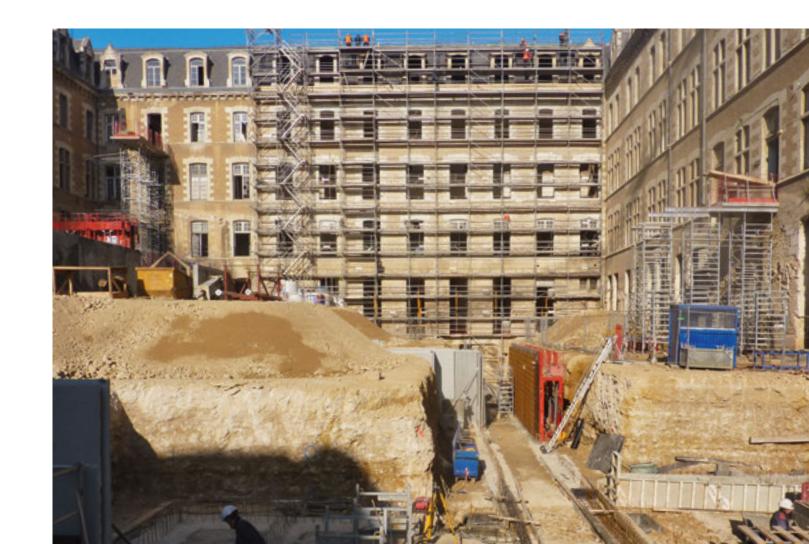
2 Bâtiment A aile Est

- 3 Bâtiment A aile Ouest4 Bâtiment A aile Sud
- **5** Bâtiment B
- 7 Cour d'honneur

6 Bâtiment C

10 m







Palais de justice de Poitiers



«Tous les espaces publics ont pu être réunis ici, dans cette extension creusée dans le sol. Bien qu'ils se déploient sous une toiture-terrasse, ils sont baignés de lumière naturelle.»

MICHAEL FELLMANN

Le toit-terrasse de l'extension, une prouesse architecturale et technique

100 arbres plantés sur la toiture-terrasse et ses abords

72 mètres sur 35, ce sont les dimensions de l'extension

Nichée dans la fosse creusée derrière le palais, l'extension, dont la toiture-terrasse vient s'aligner avec le bas des fenêtres du premier étage du bâtiment principal, est un espace absolument surprenant : en partie enterré, il est malgré tout baigné de lumière, grâce, d'une part, au mur-rideau qui délimite l'une de ses largeurs, d'autre part, à la faille de verre qui le sépare des deux ailes de l'ancien lycée et, enfin, grâce au système de verrières extrêmement complexe qui compose sa toiture.

D'apparence plane, quand on l'observe du dessus, cette toiture cache en réalité un jeu de pleins et de creux dont la double fonction est d'éclairer la salle des pas perdus et les salles d'audience qui se trouvent en dessous, mais aussi de pouvoir planter arbustes et arbres dans les parties pleines. Les architectes ont ainsi recréé le jardin que la construction de l'extension avait supprimé.

Le saviez-vous?

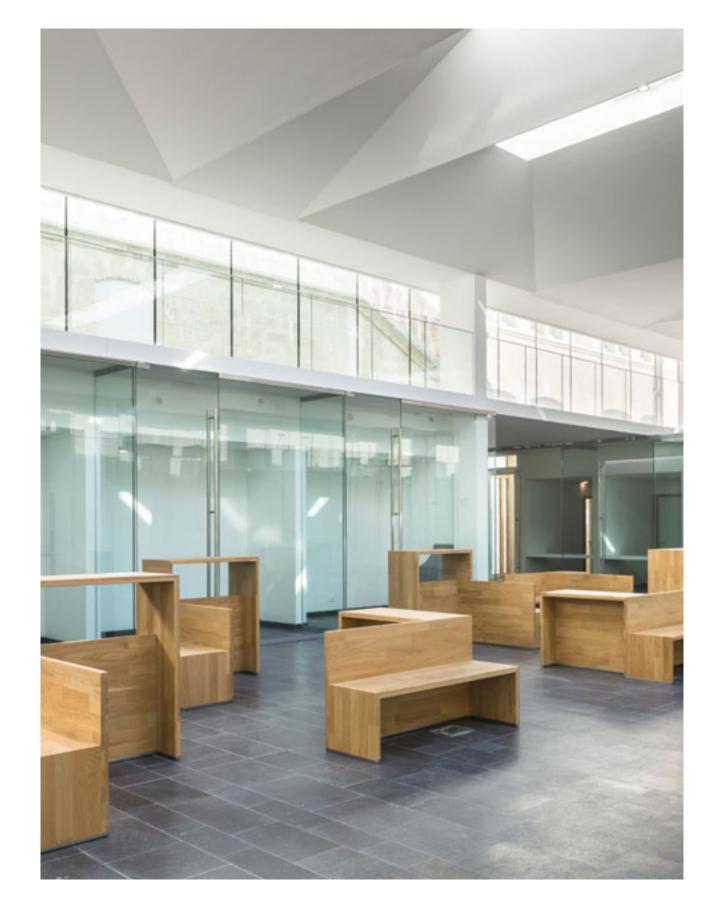
Les 14 verrières par lesquelles pénètre la lumière du jour sont formées par des angles qui sont tous différents. Un véritable casse-tête architectural! «Pour construire cette dalle plissée, il a fallu placer, perpendiculairement au bâtiment principal, des poutres de 13 mètres de long pour assurer une grande portée. Ces grandes poutres ont été posées de façon inclinée afin de créer des fosses au-dessus et des puits de lumière en dessous.»

MICHAEL FELLMANN ARCHITECTE

« Nous avons cherché la meilleure solution technique pour réussir à créer cette toiture en V. Après avoir envisagé une charpente métallique, une structure en béton, une solution mixte béton et acier, nous avons finalement opté pour des prémurs inclinés fabriqués en usine, dans lesquels nous avons coulé, sur place, du béton. C'était un vrai défi à relever. »

FRANÇOIS RUAULT
ENTREPRISE SOGEA





La synchronisation des travaux : une planification au cordeau

La hauteur de l'édifice - plus de 30 m - et l'importance des travaux à réaliser sur les façades et les toitures ont nécessité la mise en œuvre d'échafaudages conséquents en quatre phases: «Les échafaudages ont servi d'une part pour les enduits de façades, pour l'accès aux menuiseries d'autre part et, enfin, à la reprise des toitures (brisis en ardoises et autres chéneaux zinc), raconte François Ruault. de l'entreprise Sogea. Il a fallu gérer la synchronisation entre les travaux extérieurs et ceux qui étaient menés à l'intérieur. » En effet, tandis qu'en facade les travaux sont effectués par segment (une portion du bâti après l'autre), à l'intérieur, ils progressent de haut en bas. «Il a fallu être vigilant, insiste François Ruault, pour maîtriser les avancements de travaux intérieurs tels que la plâtrerie en fonction de l'avancement des travaux extérieurs. Il ne s'agit pas de réaliser des cloisons en plâtre en parallèle de reprises de toiture et/ou de pose de menuiseries extérieures sur une même zone! Cela a nécessité de respecter une logique rigoureuse et un rythme précis de travaux.»

53,7 millions d'euros c'est le coût global de l'opération

«La gestion du planning des tâches a représenté un réel point d'attention, pour que le ravalement ne gêne pas les travaux de gros œuvre de l'extension. Plus généralement, c'est la coexistence de toutes les tâches, extérieures et intérieures, d'un bâtiment à l'autre, qui a été particulièrement complexe. »

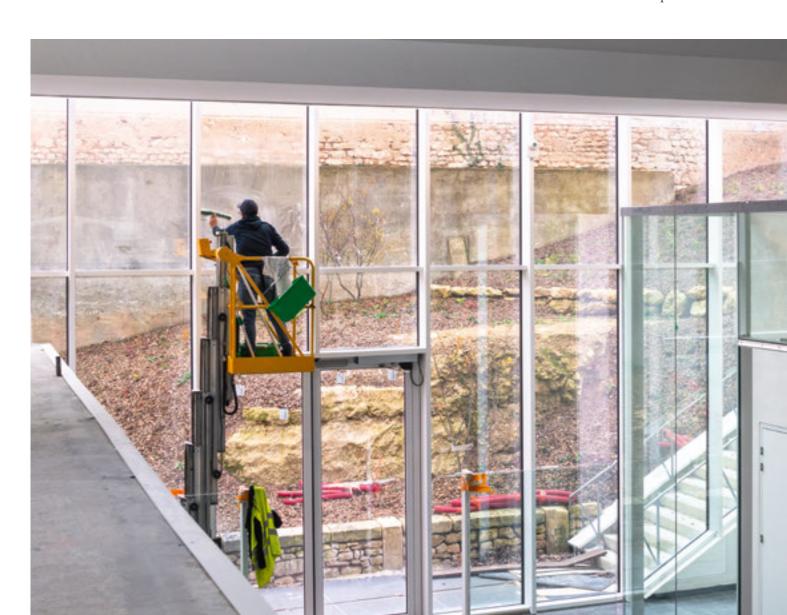
JEANLIN DELETANG CHEF DE PROJET À L'APIJ

« Nous avons travaillé à plus de 20-25 mètres de hauteur : on ne fait pas ça tous les jours ! Cela exige le port du harnais et du casque, mais surtout une forte vigilance de la part de tous les compagnons. Heureusement, l'entreprise avait mis à notre disposition un échafaudage de sécurité classe 3, c'est-à-dire avec un très bon niveau de sécurité.
 »

SÉBASTIEN GARACHE
ENTREPRISE DE COUVERTURE LOPEZ

Le saviez-vous?

Compte tenu de la hauteur sous plafond du bâtiment historique, toute intervention a nécessité l'utilisation d'une nacelle. Une contrainte de plus!





Découverte des lieux en 4 étapes

Lieux ouverts au public, côté parvis et en rez-de-chaussée; espaces réservés aux personnes détenues, en partie en sous-sol; bureaux et salles de réunion, dans les étages: l'ancien lycée transformé répond aux différents usages et fonctionnalités attendus d'un palais de justice.





Le saviez-vous?

L'espace, autrefois occupé par les anciennes cours de récréation du lycée et aujourd'hui transformé en cour d'honneur du palais de justice, a été rétrocédé par l'État à la Ville, pour qu'il devienne un lieu public ouvert aux Poitevins.

Du boulevard à l'entrée du palais, un cheminement en douceur

L'entrée du palais de justice se fait par le boulevard du Maréchal-de-Lattre -de-Tassigny : les anciennes cours de récréation bétonnées ont laissé place à un espace ouvert et arboré, composé de pelouses et d'allées, ponctué de bancs et d'éclairages élégants. La cour d'honneur du palais de justice de Poitiers a ainsi des allures de iardin public. tourné vers la ville et le Clain. «Nous avons à la fois voulu créer une continuité avec l'espace public, confirme Michael Fellmann, l'architecte, et atténuer l'impression écrasante que le bâtiment pouvait imposer.» Pour cela, au lieu de conserver l'axe d'accès central qui existait et qui venait buter sur l'escalier à double emmarchement, le projet a préféré faire cheminer les visiteurs par deux allées latérales qui aboutissent sur le perron de facon moins brutale. La réhabilitation des facades. la réfection des pierres calcaires blanches du perron et l'aménagement

paysager du jardin sont autant d'éléments qui contribuent en outre à adoucir l'approche du palais. «On retrouve le côté monumental, sans que le bâtiment soit trop intimidant», reconnaît Thierry Hanouet, premier président près la cour d'appel de Poitiers. Nous sommes face à un édifice aui ne se contente pas de représenter l'autorité, mais qui en montre l'exercice au quotidien, dans un lieu ouvert. Ce que matérialise le grand nombre de fenêtres que compte la façade et l'emploi massif de panneaux de verre dans les espaces communs. Le nouveau palais de justice de Poitiers symbolise une Justice moderne, ouverte et transparente.»

Sur le boulevard de Lattre-de-Tassigny se trouve, à droite de l'entrée publique, une grille qui s'ouvre sur la cour de service du palais, avec ses 47 places de parking. C'est une entrée réservée aux personnels et à l'arrivée des fourgons, qui déposent les personnes détenues au point de départ du circuit sécurisé qui leur est réservé.

Zoom sur...

Un circuit sécurisé complètement étanche

Le rez-de-chaussée du petit bâtiment situé à la droite de l'édifice principal, est dédié à l'accueil des personnes détenues : depuis le sas des fourgons, elles peuvent accéder à l'espace des attentes gardées, aux box d'entretien des avocats et à cinq cellules. De là, un couloir de 115 m se faufile sous le palais pour rejoindre les escaliers et les ascenseurs qui conduiront les personnes détenues directement dans les box sécurisés des salles d'audience pénale, dans l'extension, auprès de la permanence du parquet ou au service de l'instruction. Ce circuit souterrain a été percé lors des travaux.

> «Il fallait retourner la logique de ce bâtiment, initialement tourné sur lui-même, et réussir à l'ouvrir sur la ville.»

MICHAEL FELLMANN ARCHITECTE



Palais de justice de Poitiers

nouveau palais.

Palais de justice de Poitiers



Une entrée majestueuse, mise au service d'un projet d'établissement tourné vers l'accueil des publics

Arrivé sur le perron de calcaire blanc, le public emprunte la porte à deux vantaux et se retrouve face à deux grandes colonnes corinthiennes : conçues dès la construction du lycée au XIX^e siècle, elles rappellent très opportunément les monuments judiciaires de cette époque.

Avant de passer sous ces colonnes, le déambulatoire (qui desservait les salles de classe) ouvre à droite et à gauche deux perspectives profondes; l'une mène au tribunal de commerce, l'autre au pôle de la famille (tribunal pour enfants et affaires familiales).

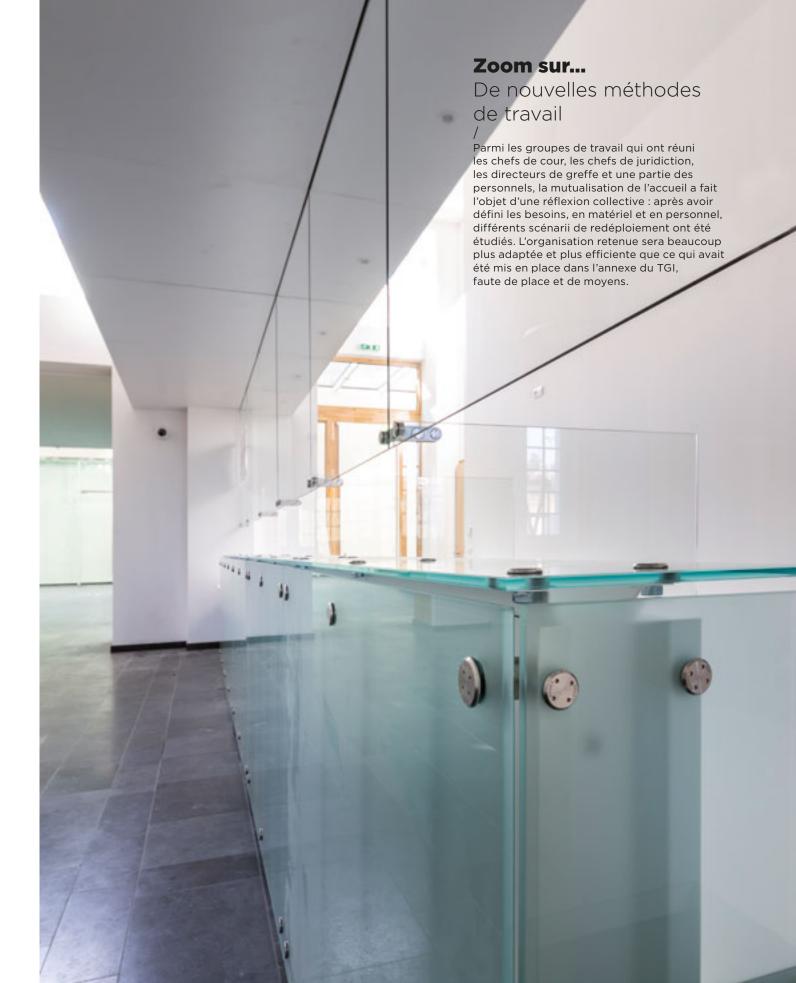
De part et d'autre du déambulatoire, les vitres de la façade extérieure et de sa réplique intérieure apportent beaucoup de lumière naturelle, relayée le soir venu par des luminaires circulaires et aériens. Derrière les colonnes corinthiennes, l'escalier d'honneur entame une ascension que le justiciable ne pourra suivre que du regard, l'accès aux étages

étant réservé aux personnels. Depuis le bas, on découvre une large cage d'escalier abondamment éclairée par la lumière du jour; elle donne la mesure d'un palais dont les quatre étages se déploient avec des hauteurs sous plafond de 5 à 6 m.

Une fois passés les contrôles de sécurité, le visiteur est invité à se présenter à l'un des guichets du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ). «Ce nouvel accueil sera une belle vitrine pour la Justice, constate Dominique Moyal, procureure générale près la cour d'appel de Poitiers, c'est un progrès pour le justiciable qui bénéficiera d'un accueil unique dont la fonction sera plus large qu'un seul accueil directionnel.»

Point d'entrée de la justice poitevine, le SAUJ sera assuré par des personnels qui répondront à une grande diversité de sollicitations. «L'objectif, complète la magistrate, est d'éviter au justiciable de devoir se rendre à un second guichet: 90% des démarches pourront, à terme, être effectuées au SAUJ.»

6 mètres de hauteur sous plafond au rez-de-chaussée





Au cœur du palais : la salle des pas perdus et les salles d'audience

Après le SAUJ, le justiciable passe, sans s'en rendre compte, du bâtiment historique à l'extension ultra moderne du palais de justice. Paradoxalement, la transition est imperceptible, car la présence, sur tout le sol du rez-dechaussée, d'un même revêtement en pierre du Hainaut assure une continuité. Ce n'est qu'une fois avoir dépassé les box d'entretien du SAUJ que le contraste est saisissant. Il l'est d'autant plus que les vieilles pierres des façades apparaissent, de part et d'autre de l'extension, comme des repères d'orientation. Les deux générations de bâti sont en fait reliées tout en douceur par une faille de verre, discrète couture dont le rôle est aussi de laisser passer la lumière naturelle.

Alors qu'elle est en partie enterrée, cette extension est incroyablement lumineuse, exposée à une multitude de sources de lumière : en plus de cette faille qui délimite l'espace, un mur rideau ouvre sur un petit jardin d'un côté et un bandeau de verre s'étire, en hauteur, sur toute la longueur, du côté du bâtiment ancien;

au plafond, enfin, un jeu de verrières inclinées baigne la salle des pas perdus de rayons obliques.

Partout la présence de parois en verre -y compris pour les sas d'entrée des salles d'audience- assure la circulation de la lumière. «Nous avons voulu dégager les plus grandes hauteurs possible pour donner à la salle des pas perdus ampleur et sérénité, lumière et ouverture sur l'extérieur», insiste Michael Fellmann, l'architecte.

Les huit grandes salles d'audience bénéficient toutes d'un éclairage qui est le plus naturel possible, grâce à une ouverture en verrière au-dessus de la table de justice et un plafond arrondi, dont la courbe a été calculée pour répondre à un double objectif : «Nous avons fait appel à un bureau d'études spécialisé dans les fluides pour arriver à ce résultat d'un plafond courbe qui sert à diffuser la lumière depuis la verrière, dont les dimensions sont fonction d'un facteur de lumière jour précis. Cette forme revêt également un rôle acoustique pour une bonne diffusion du son et accompagne le mouvement de l'air afin d'assurer la ventilation de la salle». décrypte Michael Fellmann.



4 avril 2019

publique et

de cabinet

Première audience

dans le nouveau palais

de justice de Poitiers

 $8 \, \mathrm{salles} \, \mathrm{d'audience}$

13 salles d'audience

Zoom sur...

La priorité à l'acoustique

Un enduit acoustique spécifique a été utilisé dans la salle des pas perdus pour absorber les bruits et éviter les résonnances. De même, dans les salles d'audience, la courbe des plafonds a été calculée pour assurer une diffusion des sons dans toute la salle. Un panneau spécial a en outre été ajouté derrière la table de justice pour faire office d'abat-son. Enfin, les murs latéraux des salles d'audience ont été équipés de panneaux de type «moucharabieh» en pierre calcaire, dont les alvéoles ont été tapissées d'un matériau absorbant les sons. «Il s'agit de supprimer l'écho flottant généré par les murs parallèles qui encadrent les salles d'audience», explique Michael Fellmann, l'architecte.

Le saviez-vous?

Discrets, les symboles de la Justice sont présents dans le palais. En témoignent ces balances stylisées, qui ont été gravées dans la pierre du Hainaut de chaque table de justice, mais aussi la présence de plantations, visibles depuis toutes les salles des délibérés, pour que la Justice soit rendue sous des arbres.



L'agencement des bureaux dans les étages

L'escalier d'honneur relie les quatre étages du bâtiment principal. Aux trois premiers niveaux, les mêmes colonnes corinthiennes marquent l'entrée de chaque palier et la limite avec le grand déambulatoire. La moquette rouge au sol, l'élégance de la façade intérieure et la multitude des ouvertures sur l'extérieur -y compris aux deux extrémités du couloirmettent en valeur les volumes exceptionnels de cette circulation. Pour que les utilisateurs s'approprient ces espaces atypiques, des sas d'accès aux différents services ont été créés, ils conduisent au «réseau de voies secondaires» qui dessert les bureaux.

D'un côté, des bureaux de passage, des locaux photocopie et des espaces d'archives occupent les pièces situées entre la circulation secondaire et le déambulatoire et sont éclairés par une lumière de second jour. De l'autre côté, les bureaux qui jouxtent la façade arrière bénéficient d'une lumière directe et d'une vue sur le grand platane côté Vieux-Poitiers, sur la toiture-terrasse de l'extension et sa végétation étagée, haute vers la rue des Feuillants, plus basse à l'approche du palais.

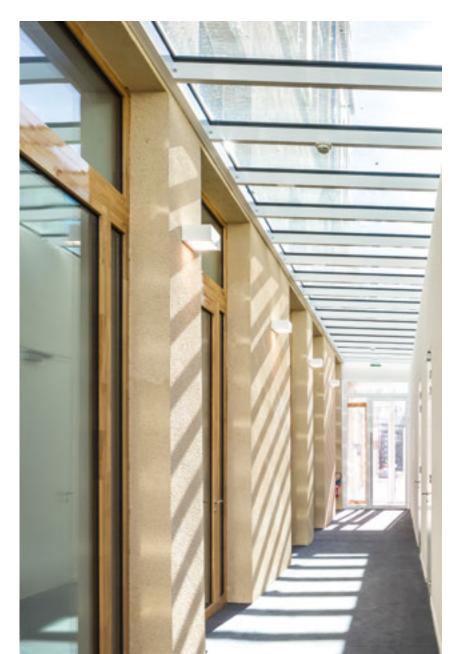
Pour le confort des utilisateurs, des parois vitrées ont été posées, dans les étages, pour créer de la transparence entre les espaces de travail et faire circuler de façon traversante la lumière qui provient des centaines de fenêtres que comptent les façades. Par ailleurs, plusieurs ascenseurs et cages d'escalier supplémentaires garantissent une circulation facile et rapide depuis tous les services, quelle que soit l'aile du bâtiment dans laquelle ils se trouvent.

Le saviez-vous?

Les réseaux électriques et de chauffage sont dissimulés dans les faux plafonds des circulations secondaires qui ont été créées pour desservir les bureaux.



MICHAEL FELLMANN ARCHITECTE

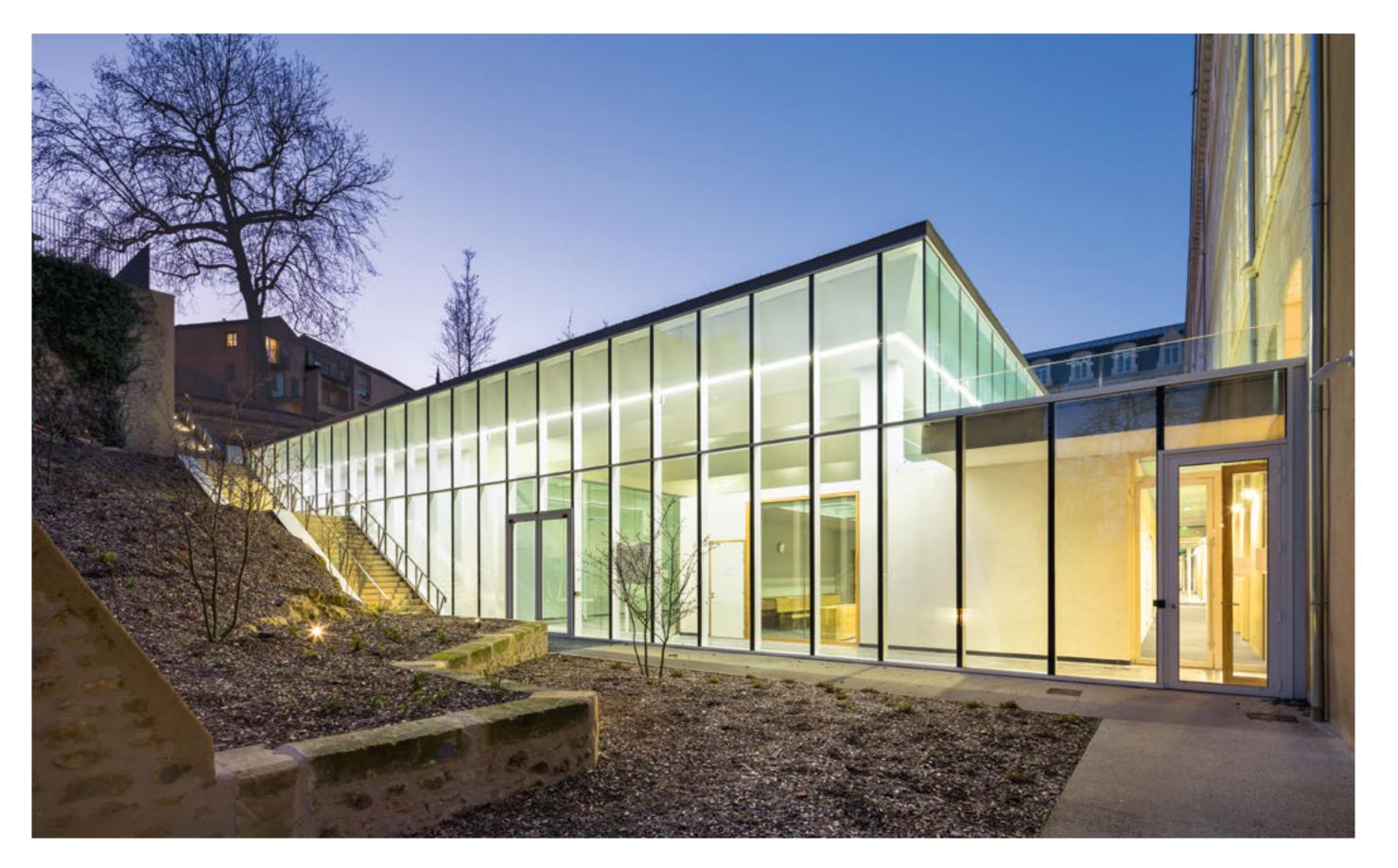


Zoom sur...

Déménagement et pilotage

Depuis leur arrivée, en 2016, les chefs de cour ont été pleinement mobilisés sur ce projet : ils ont demandé à ajuster le nombre de postes de travail, ils ont mis en place des groupes de travail pour préparer la mutualisation de certaines fonctions (accueil des justiciables, partage des salles d'audience, téléphonie...) et ils ont recruté, en juin 2017, une cheffe de cabinet chargée de gérer tous les sujets liés au fonctionnement et à l'entretien du bâtiment. Enfin, ils ont fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les accompagner dans l'organisation et la réalisation du déménagement de tous les services. «Le recrutement d'une cheffe de cabinet, puis, à partir de janvier 2019, d'un responsable de site et le recours à un AMO déménagement, sont des leviers indispensables à la réussite d'un tel projet », témoigne Dominique Moyal, procureure générale près la cour d'appel de Poitiers.

Palais de justice de Poitiers



Du collège jésuite au palais de justice

Par Caroline Soppelsa, historienne de l'architecture



Page précédente **Raymond Delvert, La France vue du ciel.** Poitiers (Vienne). Le collège Saint-Joseph, carte postale, milieu du XX* siècle.

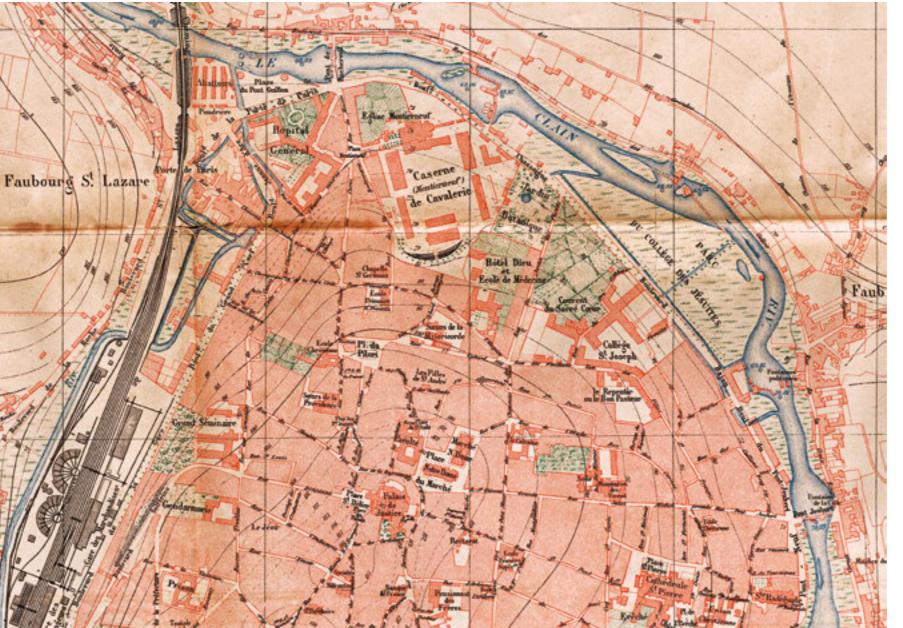
La construction du collège Saint-Joseph

Le retour des Jésuites à Poitiers

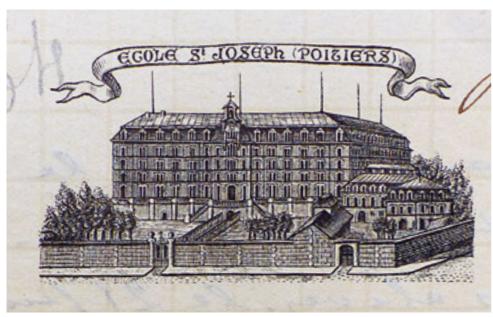
Lorsqu'à la fin des années 1840, la communauté catholique de Poitiers forme le vœu de voir la Compagnie de Jésus - ordre religieux dédié depuis le milieu du XVIe siècle à des missions d'évangélisation et d'enseignement - s'investir à nouveau dans l'éducation des plus jeunes, c'est avec à l'esprit le souvenir encore vif du prestige et de la position quasi monopolistique acquise au cours du siècle précédent par un premier collège jésuite - le collège Sainte-Marthe-, fondé en 1604 et actif jusqu'à la dissolution de l'ordre, en 1773.

Soutenue par le nouvel évêque, Louis-Édouard Pie (1815-1880), dès son arrivée à la tête du diocèse en 1849, la demande recoit rapidement une réponse favorable de la Compagnie, reformée depuis 1814 et dont les «collèges d'exil», établis notamment en Belgique sont alors en passe d'être restructurés. C'est en effet le cas du couvent de Brugelette, petite commune wallonne de la région de Mons, jusqu'où certains élèves poitevins avaient suivi les pères Jésuites à la fin du XVIIIe siècle. De retour à Poitiers en 1854, après la fermeture de cet établissement, leurs successeurs ne peuvent réintégrer les bâtiments de l'ancien collège, devenu lycée public sous l'Empire -l'actuel collège Henri-IV-, et investissent les locaux de l'institution Saint-Vincent-de-Paul -l'actuelle maison de la Région - mis à disposition par le diocèse.

Dispensant des enseignements essentiellement littéraires allant de la classe de grammaire inférieure à la classe de philosophie -ce qui correspondrait aujourd'hui aux niveaux du cours élémentaire à la terminale-, le nouveau collège accueille, dès sa première rentrée, plus de 150 élèves, dont une centaine d'internes. Très vite, l'espace manque. Certaines classes et services, notamment la bibliothèque, doivent trouver à se loger ailleurs dans Poitiers. Des projets d'agrandissement sur place sont lancés, mais n'aboutissent pas. Qu'importe, l'affluence croissante des premières années laisse augurer favorablement de l'avenir. La Compagnie décide donc dès 1857 d'investir dans la construction de bâtiments neufs sur un ensemble de terrains rachetés à des particuliers, correspondant à l'emprise de l'ancien domaine de la communauté religieuse des Filles Saint-François démantelé pendant la Révolution. Situé en périphérie orientale de la ville, mais accessible rapidement depuis le centre par la rue des Feuillants (qui prolonge celle des Filles-Saint-François) et depuis la gare de chemin de fer par les boulevards extérieurs, le site est voisin de l'institution du Sacré-Cœur, délimité au nord par la rue du Pré-l'Abbesse et au sud par une partie de l'actuelle rue Georges-Servant. Il jouit en outre de très vastes dépendances arborées et agricoles -la «Prairie» - s'étendant à l'est au-delà du boulevard jusqu'aux rives du Clain: les commodités de la ville alliées au calme de la campagne.



 $\textbf{Plan de la ville de Poitiers} \, (\texttt{d\'etail}), 1882$



École Saint-Joseph (Poitiers), gravure issue d'un papier à en-tête du collège, vers 1865.

De nouveaux locaux: rationalisme et monumentalité

Financé sur les deniers de la Compagnie, mais bénéficiant de l'appui du diocèse, le projet est d'abord confié à l'inspecteur de l'architecte diocésain, Ch. Boyer. Cependant, les premières études, achevées entre avril et octobre 1857, ne donnent pas entière satisfaction et l'expertise d'un père jésuite formé à l'architecture est finalement requise. Exerçant ses talents de restaurateur et de concepteur d'édifices religieux depuis plus de vingt-cinq ans, au service du diocèse du Mans et des diocèses voisins -il est le premier inspecteur des monuments historiques de la Sarthe (1837-1849)-, Magloire Tournesac (1805-1875) donne leur forme finale aux nouveaux bâtiments du collège, Boyer demeurant vraisemblablement architecte d'opération.

Parmi les quelques constructions déjà présentes sur le terrain, celles bordant la rue des Filles-Saint-Francois sont conservées -dont un ancien hôtel particulier du XVIIe siècle dénommé «Chambourdon» - afin de servir comme bâtiments d'entrée et d'administration (porterie, «parloirs» pour la visite des familles, dépôts divers...). Seul bâtiment neuf de cette portion du terrain, une chapelle provisoire -en attendant de trouver les fonds pour une église définitive- est prévue à l'angle ouest. Longeant la rue du Prél'Abbesse dans la partie formant un coude parallèle au boulevard, un bâtiment préexistant est également réutilisé et complété par une nouvelle construction perpendiculaire, élevée en limite de parcelle. Destiné à loger

la cuisine et ses dépendances - notamment porcherie et boucherie -, ainsi que des écuries, autour d'une cour de service possédant sa propre entrée sur le boulevard, l'ensemble est totalement indépendant des espaces dévolus aux élèves, lesquels correspondent aux bâtiments neufs qui constituent le cœur du projet.

Puisque la rue des Filles-Saint-François doit conserver son front bâti, c'est naturellement du côté du boulevard que le nouvel établissement doit offrir aux regards des Poitevins sa façade principale. Bien que déroulée sur une grande hauteur -trois étages sous combles au-dessus d'un rez-de-chaussée surélevé par un imposant soubassement formant terrasse - et 87 mètres de longueur, celle-ci évite toute monotonie grâce à un travail soigné des percements. L'architecte joue en effet sur une réduction et une simplification progressive, à chaque niveau, du dessin des baies, tout en les rapprochant deux à deux pour limiter visuellement le nombre de travées, chacune étant couronnée en toiture par une lucarne-pignon réunissant deux baies géminées cintrées. Terminée à chaque extrémité par une travée à baies uniques (correspondant au rez-dechaussée à deux entrées de service), la façade se structure surtout sur un avantcorps central, mis en valeur par un traitement singulier des ouvertures, un perron à double volée d'escaliers permettant de rejoindre la porte d'entrée principale et une lucarne-fronton monumentale accueillant l'horloge de l'établissement.

Afin de tirer parti de l'importante différence de niveau existant entre le boulevard (plus bas) et la rue (plus haut), autant que pour permettre d'apprécier avec le plus grand recul l'ordonnance et la monumentalité de la façade, ce corps de bâtiment principal marque la division du terrain entre deux vastes cours, haute et basse. À la composition initiale en H, dont le bâtiment central serait venu partager la cour haute en son milieu, Tournesac préfère une aile en retour unique, du côté nord -suivant le tracé de la rue du Pré-l'Abbesse-, connectée à une dernière aile très courte, en vis-àvis de la moitié nord de l'aile principale, de sorte que la cour haute ne soit pas totalement fermée et s'ouvre sur les bâtiments de la rue des Filles-Saint-François.

La distribution intérieure se conforme aux préconisations de l'époque en matière d'architecture scolaire, un programme dont les Jésuites, précisément, ont contribué à jeter les bases avec la construction de leurs premiers grands collèges au cours du XVII^e siècle. Réfectoires et salles de récréation occupent ainsi préférentiellement les niveaux bas, tandis que les combles accueillent les dortoirs des pensionnaires, de manière à réserver aux salles de classe et d'étude les étages qui profitent du meilleur ensoleillement. Une infirmerie est également prévue. Desservant toutes ces salles, les longs couloirs régnant à chaque niveau sont évidem-

ment placés du côté extérieur afin que les fenêtres des classes ouvrent sur la cour haute, limitant ainsi les sources potentielles de distraction pour les élèves. Accueillis de l'enfance au seuil de l'âge adulte, ceux-ci sont séparés en trois groupes d'âge entre lesquels aucune communication n'est admise. Ainsi le collège est-il organisé en trois divisions étanches possédant chacune ses propres salles et sa cour dédiée. Quant à la communauté des pères Jésuites – dont une minorité seulement exerce comme enseignants –, elle est accueillie dans la petite aile en retour et jouit d'un jardin aménagé autour d'un bassin.

Lancé en 1858 avec la pose de la première pierre le 15 juin en présence de l'évêque, le chantier de construction se poursuit jusqu'en 1864. Il est divisé en plusieurs phases afin de permettre une occupation rapide des bâtiments, au fur et à mesure de leur achèvement: dépendances de la rue des Filles-Saint-François et salles communes de l'aile principale dès le début juillet 1860, chapelle en 1862, internat à la rentrée 1863, bâtiments des pères courant 1864, grande aile en retour solennellement bénie le 15 août de la même année. Pour attirer les parents, le prospectus vante, année après année. l'hygiène irréprochable et les façades grandioses de «l'un des plus beaux établissements scolaires de toute la France».

Poitiers. Le collège Saint-Joseph, vue aérienne, carte postale, milieu du XX^e siècle.



Mens sana in corpore sano / Un esprit sain dans un corps sain

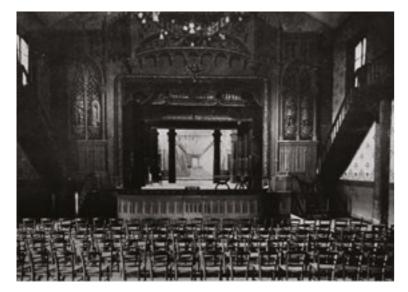
La Compagnie de Jésus et l'enseignement

Fondé par Ignace de Loyola (1491-1556) notamment dans le but de contribuer à «la défense et la propagation de la foi et au progrès des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes», la Compagnie de Jésus décide de s'investir dans l'éducation de la jeunesse à partir du milieu du XVIe siècle. Bien sûr, il s'agit avant tout de former de bons chrétiens, mais la pédagogie de l'ordre, qui s'appuie sur un texte exaltant les valeurs de l'humanisme établi en 1598 et actualisé en 1832 - le Ratio Studiorum-, se présente comme une pédagogie de la liberté. Basée sur de solides études classiques - latin et grec dès le plus jeune âgeet l'apprentissage de la dialectique autant que sur les vertus d'un enseignement mutuel et le développement d'un esprit de communauté, elle vise à permettre à l'élève de développer sa logique et son sens de la responsabilité afin qu'il puisse tirer de ses expériences sa propre discipline intérieure. Encourageant l'émulation par le classement hebdomadaire des élèves, exigeante et stricte, tout en n'empêchant pas une certaine bonne humeur, cette éducation fait des Jésuites des enseignants particulièrement recherchés dans toute l'Europe, participant à la formation des futures élites.

Pour parvenir à ce résultat, les révérends pères n'hésitent pas à utiliser des moyens originaux et se montrent soucieux d'allier discipline des corps et des esprits. Musique, théâtre et activité physique font ainsi partie intégrante des enseignements.

À Saint-Joseph de Poitiers, comme dans les autres collèges de la Compagnie, les élèves peuvent se joindre à l'orchestre ou à la chorale et répètent ensemble des pièces classiques qui animeront les célébrations de l'année. Afin de donner un cadre à la fois plus agréable et plus imposant à ces rassemblements, dont certains sont ouverts au public, les Jésuites poitevins feront construire en 1898 une grande salle des fêtes dans le prolongement du bâtiment principal du collège, du côté de l'actuelle rue Georges-Servant.

En complément des exercices pratiqués en salle de gymnastique, l'immobilité des temps de classe est compensée par les jeux animés des récréations, lesquels sont conçus comme obligatoires: punition réglementaire à celui qui restera immobile ou, pire, sera tenté de s'asseoir. Atout indéniable pour inciter les élèves à se dépenser, la Prairie est dotée en 1873-1875 d'un élégant bassin de natation alimenté par les eaux du Clain, dont le curage à l'arrivée du printemps deviendra dès lors pour les élèves un rituel annuel. Signe de l'esprit d'avant-garde des Jésuites, ce bassin ainsi que la salle des fêtes resteront longtemps sans équivalent dans les autres établissements d'enseignement de Poitiers et même parmi les services offerts à l'ensemble des habitants de la ville.



La salle des fêtes, Bezaud, Collège Saint-Joseph, Poitiers. Carte postale.



Jeux de cerceaux dans la cour de récréation, tirage photographique sépia, vers 1900.

Être interne à Saint-Joseph à la fin du XIX^e siècle

Pour les élèves du prestigieux établissement de Saint-Joseph de Poitiers, comme pour tous les autres jeunes gens auxquels ce type d'éducation est accessible, c'est presque la totalité de leur enfance qui se déroule entre les murs du collège. Pendant les plus de dix années du cursus complet, ceux-ci passeront en effet infiniment plus de temps aux côtés des révérends pères et de leurs camarades d'étude que de leurs propres parents, tant l'année scolaire est longue et les périodes de vacances rares et brèves. En 1897. l'année commence le 6 octobre et s'achève au 31 juillet avec la traditionnelle cérémonie de distribution des prix. Entre-temps, les congés se seront résumés à une sortie le premier mardi de chaque mois, trois jours pour le jour de l'an -on passe Noël au collège- et une semaine après la fête de Pâques. Bien sûr, cette présence quasi constante s'applique surtout aux internes qui finissent par connaître les coins et recoins secrets de la maison et forment une véritable aristocratie dans la hiérarchie des élèves, comme le rappelle encore un ancien dans les années 1930: «// y avait aussi des externes ; bien entendu, ils étaient de race inférieure. Les seuls élèves importants étaient les glorieux pensionnaires, qui condescendaient parfois à demander aux minables externes quelques menus services, comme l'achat d'un paquet de cigarettes (interdit) ou d'un livre (défendu).»

Organisés dès avant la rentrée, le calendrier de l'année et l'emploi du temps hebdomadaire et quotidien des élèves sont très strictement minutés. La cloche, le sifflet ou les directives des surveillants lancent et stoppent la moindre action, de la circulation dans les couloirs au déshabillage avant le plongeon dans la piscine.

Levés dès 5 heures du matin - ils ont gagné une demi-heure par rapport à 1854!-, les élèves sont tenus de mettre rapidement en ordre la petite alcôve qui contient toute leur intimité, de faire leur toilette à l'eau froide des lavabos du dortoir et de revêtir leur uniforme -bleu marine en hiver, gris en été-. avant de descendre en ordre et en silence le grand escalier pour rejoindre l'étude du matin. À 7 h 25 a lieu la messe, obligatoire pour tous. Les leçons commencent ensuite à 8 heures et durent 2 h 30 le matin et 2 h 30 l'après-midi, entrecoupées par les récréations, les temps d'étude et la pause du déjeuner qui dure 1 h 30. Outre les jeux de ballons, cerceaux ou boucliers et les courses de chars en bois, la récréation est le moment d'acheter aux préposés de la «questure» quelques menues friandises ou fournitures scolaires. À l'heure du repas, seuls les élèves affectés par table et pour la semaine à la distribution de l'eau, du pain et des plats sont autorisés à se déplacer, tandis qu'un autre est chargé de lire à voix haute quelque lecture édifiante. De 17 heures à 19 heures. c'est l'étude du soir avant le dîner, puis le coucher vers 20 heures. Des enseignements optionnels et payants -escrime, solfège, dessin... - peuvent remplacer certains temps d'étude ou être pris le jeudi après-midi, pendant la pause du milieu de semaine.

Les relations avec l'extérieur sont extrêmement réglementées et dépendent des résultats scolaires de la semaine et du comportement. Sans le sésame des «témoignages de satisfaction» attestant des bonnes notes recues aux compositions, l'élève se verra privé de la visite d'un proche au parloir -à l'heure du déjeuner - ou des sorties du jeudi après les cours et du dimanche après la messe. Pour ce qui est de la discipline, c'est le préfet des études, personnage central de la vie du collège, qui est chargé de faire respecter le règlement. Même si, explique le prospectus de 1897, par «une douce et paternelle vigilance», «on s'efforce de prévenir les fautes pour n'avoir pas à les réprimer», les manquements donnent lieu à diverses punitions: privation de récréation, de parloir ou de sortie, comme nous venons de le voir, mais aussi heures de colle et même jours de cachot!

Mais pour l'élève sage et assidu, les jeudis et dimanches sont synonymes de retrouvailles avec la famille, à moins qu'une trop grande distance du domicile ne permette pas le déplacement. Ceux qui ne quittent pas le collège se joignent alors, casquette vissée sur la tête -obligatoire partout en extérieur-, à la promenade en rang par

trois ou prennent, aux beaux jours, le petit train pour la Cossonnière, maison de campagne au milieu des bois, acquise par les Jésuites en 1878 et située à Saint-Benoît, à 4 km au sud de Poitiers. Garantie de réelle coupure, dans un cadre plus décontracté, le séjour est l'occasion de retraites, de pique-niques champêtres et de courses de barques ou de «périssoires» sur le Miosson.

Parmi les événements de l'année auxquels sont conviés les parents, les «concertations» et «académies», sortes de journées «classes ouvertes», offrent aux élèves l'opportunité de faire la démonstration des savoirs acquis, avant la grande cérémonie de distribution solennelle des prix qui voit les plus doués recevoir livres et couronnes de laurier en papier doré. Placée sous la présidence d'honneur d'un ancien célèbre, invité à prononcé un petit discours édifiant, cette journée spéciale exalte les liens de solidarité et d'entraide entre promotions successives, marquées pour toute une vie par cette même expérience forte du collège. Aux plus nostalgiques, l'Amicale des anciens de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Joseph, créée dès 1868, permet de se remémorer les bons souvenirs de ce temps-là.

Élèves costumés pour une représentation théâtrale, tirage photographique noir et blanc, début du XX^e siècle



La vie de collège dans les années 1950

Qu'en est-il de cette expérience un demisiècle plus tard? Si la rentrée a toujours lieu début octobre. les vacances d'été débutent maintenant avant la mi-iuillet. Elles s'achèvent trop vite pour ceux qui doivent subir «la pompe», les recalés des examens de juin, astreints aux cours de rattrapage du mois d'août. Les fêtes de Noël sont passées en famille à l'occasion d'une semaine de congés. Au quotidien, les élèves ont progressivement gagné une heure et demie de sommeil supplémentaire avec une journée qui commence à 6 h 30. Dans les dortoirs, le confort reste spartiate: les alcôves, personnalisées de photographies diverses, au goût de chacun, accueillent toujours les pensionnaires et, malgré la présence du poêle, les pots à eau se couvrent toujours de plusieurs centimètres de glace au cœur de l'hiver, ce qui n'encourage pas à la toilette matinale. Heureusement, l'établissement est équipé depuis le début du siècle de douches auxquelles les élèves ont accès une fois par semaine. La messe du matin, qui n'est plus obligatoire, est désormais célébrée avant le petit déjeuner servi à 7 h 30. La classe commence elle aussi plus tard, à 8 h 45, mais le temps consacré aux cours est identique: 3 heures le matin et 2 heures l'après-midi. Récréations, déjeuner, études constituent un rituel immuable jusqu'au dîner, décalé à 19 h 15, et suivi surtout par une veillée qui repousse l'extinction des feux - avantage de l'éclairage électrique - jusqu'à 21 h 15 pour les élèves les plus âgés.

Si la discipline est toujours stricte, si la proclamation hebdomadaire des résultats devant toute la classe demeure, le cérémonial qui leur était attaché tend à disparaître, de même que s'assouplissent les codes dans le reste de la société: oublié le parloir, terminé l'uniforme, abandonnés les rubans et les décorations. Le collège s'ouvre depuis l'entre-deuxguerres aux méthodes modernes d'éducation, lesquelles ne sont pas forcément en contradiction avec les valeurs traditionnelles de la pédagogie jésuite. Ainsi du développement de l'autosurveillance des temps d'étude pour les classes supérieures, bien dans l'esprit de responsabilisation de l'institution.

Plus encouragé que jamais, l'exercice physique passe désormais par la pratique sportive. Dans la droite ligne de la Fête du muscle instaurée dans les années 1930. les élèves des années 1950 pratiquent l'athlétisme, le football, le tennis, le basket-ball et même l'équitation au sein des différents clubs du collège et participent aux compétitions locales et nationales du réseau des établissements de l'enseignement libre. On va toujours à la Cossonnière, mais à pied, le petit tramway à vapeur qui faisait halte devant le collège dans le boulevard ayant disparu. La cérémonie des prix tombe progressivement en désuétude, éclipsée par la Fête des jeux, organisée depuis 1926 à la Prairie. Réunissant les enseignants, les élèves et leurs familles, dans une ambiance joyeuse et détendue, elle clôt l'année scolaire avec des pyramides humaines, des concours de plongeons dans une piscine transformée en théâtre nautique, des démonstrations sportives et des numéros de clowns, le tout entrecoupé d'intermèdes musicaux.

Classe de dixième, David et Vallois, tirage photographique noir et blanc, 1951-1952



Palais de justice de Poitiers - Annexe historique

150 ans d'histoire de l'enseignement libre

Les Jésuites et l'État: des relations houleuses

Déjà dissout par le passé, l'ordre jésuite connaît à nouveau des difficultés dans un dernier tiers du XIX^e siècle marqué par l'anticléricalisme. La République, légitimée par le suffrage universel, entend éduquer la jeunesse et l'affranchir de l'influence conservatrice de l'Église. Précédant les célèbres lois Jules-Ferry sur l'école gratuite, laïque et obligatoire (1881-1882), deux décrets en date du 29 mars 1880 soumettent les congrégations religieuses enseignantes à une demande d'autorisation préalable et excluent d'office les Jésuites, à nouveau expulsés du pays. À Poitiers, la fermeture du collège Saint-Joseph est prononcée le 2 août et ses bâtiments mis en vente fin 1881. Les révérends pères obligés de quitter les lieux, la gestion de l'école passe à une société anonyme d'anciens élèves, tandis que d'autres rachètent les murs. De retour en 1883, les Jésuites sont à nouveau interdits d'enseignement en 1901. Ils se désengagent comme professeurs au profit de prêtres ou chanoines du diocèse et de laïcs, mais conservent la «direction spirituelle» des élèves, c'est-à-dire l'encadrement de l'instruction religieuse.

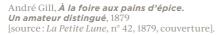


Des sœurs de la congrégation de Sainte-Marie de Torfou viennent prendre en charge les emplois domestiques de la maison (porterie, cuisine, ferme, lingerie, réfectoires, dortoirs...). Après la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, certaines quittent l'habit et se «sécularisent» pour pouvoir enseigner aux élèves des petites classes. L'interdiction des processions religieuses sur la voie publique rend passible d'amende la traversée du boulevard pour les cérémonies ayant traditionnellement lieu à la Prairie.

L'intérim du diocèse dure jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. Entretemps, la création de la Société de l'école libre Saint-Joseph de Poitiers a garanti pour l'avenir l'autonomie immobilière de l'établissement. Les Jésuites retrouvent la direction du collège et leurs postes d'enseignant pour plusieurs décennies.

Alors que Saint-Joseph doit s'adapter, au début des années 1950, à la réforme de l'enseignement libre -lois Marie et Barangé de 1951 régissant le financement par l'État des institutions privées au prorata du nombre d'élèves - et faire face à de graves difficultés financières, en partie dues à une mauvaise gestion, la Compagnie de Jésus annonce son désengagement de l'établissement poitevin, préférant rediriger ses troupes vers des missions d'évangélisation. Malgré les protestations de la communauté catholique locale -une délégation ira jusqu'à Rome-. les révérends pères, hormis quelques-uns chargés d'organiser la transition, quittent définitivement le collège en 1955. Les prêtres du diocèse prennent une dernière fois le relai aux côtés d'un nombre croissant d'enseignants laïcs. Propriété des Jésuites, la Cossonnière est vendue à la communauté des Dames de Sainte-Croix qui l'occupe toujours aujourd'hui.

En 1961, le collège Saint-Joseph devient un établissement d'enseignement libre sous contrat d'association: les professeurs touchent désormais un traitement payé par l'État et sont soumis à la visite régulière de l'inspecteur d'académie.





Classe mixte de terminale C, tirage photographique noir et blanc, 1974-1975.

Le temps de la mixité

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le collège constate un recrutement géographique plus étendu, avec toujours bien sûr une majorité d'élèves poitevins, de la Vendée, du Berry, des Charentes et du Limousin, mais aussi des effectifs venus de la région parisienne et d'un peu partout en France métropolitaine et même coloniale pour quelques années encore.

Le départ des Jésuites, surtout, a pour conséquence une nouvelle mixité sociale en raison de la fusion, en 1956-1957, du collège Saint-Joseph avec un autre établissement d'enseignement catholique de Poitiers, le collège Saint-Stanislas, longtemps géré par les Frères des écoles chrétiennes. congrégation enseignante encouragée au XIXe siècle précisément pour contrer l'influence jésuite. Ce dernier établissement, en effet, est davantage fréquenté par les enfants des milieux paysans et bourgeois, tandis que Saint-Joseph demeure le collège des familles aristocratiques. Pour des raisons de survie financière, il est décidé de les regrouper sous une même gestion et de mêler élèves et enseignants de sorte que toutes les classes au-dessous de la quatrième aient lieu à Saint-Stanislas et les classes supérieures à Saint-Joseph. Les témoignages de ceux qui ont connu la fusion font état des tensions initiales nées de ce choc brutal des cultures, vécu comme une sorte de déclassement par certains élèves de l'ancien collège jésuite.

Les années 1960 voient l'augmentation des effectifs avec l'accueil des enfants du babyboom et une autre petite révolution à Saint-Joseph: l'ouverture de l'établissement aux filles. Les premières arrivent suite à la création d'une classe de sciences expérimentales -le collège des filles n'a pas le matériel pour ces enseignements- et intègrent bientôt les classes terminales de math-élém et philo. En 1965-1966, elles sont plus d'une trentaine. Tandis que la jeunesse française réclame la modernisation de la société, elles participent, aux côtés des garçons, aux sit-in organisés à la Prairie en mai 1968. Dans le même temps, c'est également le corps enseignant qui se féminise et n'est plus seulement cantonné à la formation des plus jeunes. En 1980, une nouvelle fusion, cette fois avec l'institution Sainte-Clotilde (ancien dovenné Saint-Hilaire), établissement catholique dévolu aux filles, fait officiellement de «Saint-Jo» un lycée privé mixte rebaptisé «lycée des Feuillants».

À partir des années 1970, les spécificités historiques de l'ancien collège jésuite tendent à s'estomper progressivement. Si l'établissement conserve son excellente réputation, les rituels particuliers qui lui étaient attachés disparaissent à mesure que sa population se diversifie, avec des élèves – près de 750 au total en 1976 – toujours plus nombreux à poursuivre jusqu'en terminale et à passer le bac. De même, les professeurs, majoritairement laïcs, ne se distinguent plus de leurs collègues de l'enseignement public.

Les murs des Feuillants: entre volonté de modernisation et difficile mise aux normes

Si le début du XX^e siècle avait vu. au-delà de l'entretien courant. l'électrification de l'établissement et la création de douches et de fosses sceptiques, il faut attendre l'aprèsguerre pour que soit lancé un ambitieux programme de remise en état et de modernisation, inauguré par l'installation, en mai 1947, du chauffage central. C'est ensuite au tour du réseau d'alimentation en eau et de la cuisine, tandis que l'on se dote d'un téléphone intérieur et d'un ascenseur montecharge. Parallèlement à l'action menée sur les bâtiments, les révérends pères mobilisent les élèves -notamment pendant le temps des récréations - pour compléter le «plateau sportif» de la Prairie, qui avait vu le jour avec la création de terrains de tennis dans les années 1930. Si l'ambitieux projet imaginé dès 1942 par l'architecte poitevin André Ursault ne voit pas le jour, le collège se dote d'un terrain de basket et d'un plateau de gymnastique.

La seconde moitié des années 1950 est marquée par d'importants chantiers de rénovation pour faire face aux nouvelles exigences de sécurité dans les établissements scolaires. Les toitures sont entièrement à refaire. On doit améliorer l'assainissement, rénover les dortoirs et les classes, renouveler le mobilier et le matériel pédagogique, restaurer la conciergerie, installer des escaliers de secours... Compte tenu de la dépense, les travaux se feront très progressivement, tout au long des années 1960. Le désir de voir enfin s'élever à Saint-Joseph une chapelle définitive renaît également avec la ruine de la chapelle «provisoire» de 1862. Une souscription est ouverte, qui permet l'inauguration, le 21 mars 1962, du nouveau lieu de culte dont les «lignes simples et sobres» ont été imaginées par l'architecte Madeleine Ursault. fille d'André. Le théâtre, quant à lui, est trop cher à remettre aux normes. On doit renoncer à l'utiliser.

À la fin des années 1960, c'est le développement urbain de Poitiers qui amène le changement à Saint-Joseph: le tracé de la «pénétrante est» passe par la Prairie. En septembre 1969. la portion nord du parc est vendue à la municipalité pour l'aménagement de la nouvelle voie, ce qui occasionne la destruction de la piscine -comblée en 1973-, mais constitue aussi un apport financier non négligeable pour la poursuite des travaux de rénovation. L'enveloppe, augmentée entre 1975 et 1980 du produit de la vente d'autres terrains donnant sur la rue des Feuillants, dont ceux de l'ancienne chapelle - ils accueillent aujourd'hui un ensemble de logements-, rend possible la restauration complète des vieux bâtiments de l'ancienne rue des Filles-Saint-François, en particulier Chambourdon, qui accueille la nouvelle conciergerie.

Au cours des décennies suivantes, le lycée des Feuillants s'efforce de s'adapter aux nouveaux besoins de ses élèves : l'internat quitte le bâtiment principal pour le préau sud de la cour basse qui gagne un étage grâce à la modification de sa toiture (1985), la vieille salle des fêtes abandonnée laisse place à un gymnase moderne (1989-1990). La modernisation évite la dénaturation du site qui bénéficie en 1996 d'une protection au titre des monuments historiques (inscription des façades et des toitures du bâtiment principal). Patrimoine scolaire toujours vivant en 2004 pour fêter les 150 ans de la refondation du collège jésuite de Poitiers, l'établissement accuse cependant son grand âge et il devient chaque année plus difficile d'assumer les charges d'entretien. L'impossibilité d'accès des véhicules de secours à la cour haute sonne le glas du lycée. La construction d'un établissement neuf est décidée quelques années plus tard sur le site du lycée du Porteau, lequel doit fusionner avec les Feuillants et Saint-Stanislas pour former l'ensemble scolaire Isaac-de-l'Étoile, inauguré en 2010. Le 9 juin de cette année-là, l'ancien collège iésuite de Poitiers ferme définitivement ses portes.



Grand escalier.

1er étage, Bezaud,
Collège SaintJoseph. Poitiers.
Carte postale.



Collège Saint-Joseph de Poitiers, Procession de la Fête-Dieu. Bénédiction au reposoir du parc, (Vienne). Carte postale, début du XX° siècle.

Moments historiques et figures illustres

La religion dans et hors les murs

Évidemment omniprésente pendant longtemps dans les murs du collège, à travers les statues de la vierge et des saints, les crucifix des salles communes ou les multiples prières quotidiennes obligatoires récitées à la messe et ailleurs, la religion lie fortement Saint-Joseph à la communauté catholique poitevine autant qu'à l'histoire internationale de l'Église romaine.

Et l'établissement est impliqué très tôt dans les affaires papales. Prêtant serment d'allégeance au pape, les Jésuites sont naturellement ralliés aux idées ultramontaines de supériorité de l'autorité du Saint-Père sur le pouvoir temporel des États. Ainsi, lorsqu'à la fin des années 1850 le mouvement d'unité italienne menace les États pontificaux, nombreux sont les élèves ou jeunes diplômés des collèges Jésuites européens à être tentés de rejoindre les rangs des «zouaves» pour prêter main forte aux armées du pape. Ils seront 40 à Poitiers entre 1866 et 1870.

L'histoire de Saint-Joseph rencontre l'histoire nationale quand, suite à la défaite de la France dans la guerre franco-prussienne de 1870, est prononcé dans l'enceinte du collège, en confession au recteur, le vœu pour la construction du Sacré-Cœur de Montmartre. Un monument placé dans la chapelle Sainte-Ignace de la basilique rappelle discrètement cet épisode.

Quant à l'implication du collège dans la vie locale, elle se noue au long des temps forts de l'année liturgique, qui ouvrent à tous les portes d'un établissement ordinairement plutôt fermé, quand ce n'est pas le collège qui défile dans les rues au son de la fanfare.

Ainsi la procession de la Fête-Dieu attire-t-elle chaque été une foule considérable, tandis qu'il est chic encore, au début du XX^e siècle, d'assister, à Noël, à la messe de minuit célébrée dans la chapelle du collège. Autre spectacle fort couru monté pour la première fois en 1935, la *Passion de Poitiers*, drame religieux inspiré des scènes de la passion de Christ, remplit annuellement le théâtre pendant trois décennies.

L'armée et la guerre

L'épisode des «zouaves du pape» n'est pas le seul à lier l'histoire du collège aux événements tragiques de l'époque contemporaine. Après avoir servi au casernement des troupes pendant la guerre franco-prussienne, le collège est réquisitionné en 1914 comme hôpital militaire, idéalement situé par rapport à l'hôpital général et la gare. L'armée prend possession d'une partie du bâtiment principal, de la cour basse et d'un préau transformé en écurie. Dans les dortoirs, les blessés remplacent les pensionnaires, relogés ailleurs dans Poitiers, car l'établissement continue tout de même à fonctionner en repliant ses classes dans les locaux de la rue des Feuillants. La Prairie est reconvertie en jardin potager. Le retour à la normale n'intervient pas avant Pâques

Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, c'est une nouvelle période d'occupation - un hôpital militaire, puis les troupes allemandes - et de privations - nourriture, chauffage, transport...-qui commence. Mais les actions les plus mémorables impliquent ici les individus plutôt que les lieux. Au mépris du danger, le père Jean Fleury, enseignant du collège, œuvre auprès des internés du camp de la route de Limoges, met en sûreté des Juifs,

notamment de nombreux enfants, puis se voue, à la Libération, au soulagement des déportés rescapés et au service de la communauté tzigane. Toutes ces actions lui valent en 1963 d'être reconnu par le parlement israélien parmi les premiers «justes» français.

Quelques élèves s'engagent, à leur échelle, en s'associant aux actions de la Résistance après le débarquement de juin 1944. Lourdement bombardée ce même mois, Poitiers se retrouve, à la fin de la guerre, ensevelie sous les débris. Le collège participe à l'effort de dégagement en recevant les gravats, répandus dans la Prairie.

Au-delà de ces événements tragiques, les liens étroits de Saint-Joseph avec l'armée tiennent aussi au profil aristocratique des élèves, à tel point que la création d'un cours préparatoire à l'école militaire de Saint-Cyr est envisagée en 1874. Parmi les anciens ayant embrassé avec succès la carrière des armes, le collège compte deux célébrités, héros de guerre et maréchaux: Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952) et Philippe Leclerc de Hauteclocque (1902-1947). En leur honneur, les jeunes scouts de Saint-Joseph deviennent le «groupe Leclerc» en 1947, tandis que le boulevard Bajon est rebaptisé boulevard de Lattre-de-Tassigny en 1953.



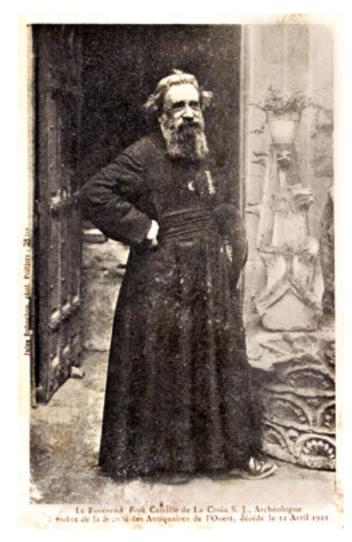
Fête des Anciens en présence du général de Lattre de Tassigny, tirage photographique noir et blanc, 19 mars 1950.

Des milieux intellectuels à la culture pop

Mais l'armée n'est pas le seul domaine dans lequel se sont illustrés, au fil du temps, tant au niveau local que national et au-delà, professeurs et anciens élèves du lycée poitevin. Jésuite belge, ami du père Tournesac qui lui apprend le dessin d'architecture, le père Camille de La Croix (1831-1911) se découvre, en arrivant dans la Vienne, une passion pour l'archéologie. Organisant de nombreuses fouilles dans le dernier tiers du XIX^e siècle, il fait progresser à grands pas la connaissance du Poitiers antique, en particulier du baptistère Saint-Jean.

Du côté des élèves, Saint-Joseph voit passer le journaliste, auteur dramatique et académicien Henri Lavedan (1859-1940), qui y fait ses études secondaires. Natif de Poitiers, le philosophe Michel Foucault (1926-1984) fréquente, quant à lui, le collège Saint-Stanislas, avant d'intégrer les classes préparatoires du prestigieux lycée Henri-IV, à Paris.

Plus près de nous et dans un autre registre, le père René Cateau qui intègre l'équipe enseignante dans les années 1960, accompagne le tournant libéral de l'après Mai 68 en s'investissant dans le développement des activités culturelles du collège, en particulier dans le domaine musical vers lequel le portent ses goûts personnels. En 1970, il réunit des élèves de Saint-Jo et d'autres établissements poitevins pour former un groupe de rock, Bataclan 13, qu'il emmène, plusieurs années de suite, en tournée estivale sur les plages de l'Atlantique au profit du Comité catholique français de lutte contre la faim. Dans les années qui suivent, il contribue à l'organisation des concerts de Pink Floyd ou de Roxy Music à Poitiers, avant de se lancer, toujours avec les élèves du désormais lycée des Feuillants, dans l'aventure des radios libres. Née en 1983. dans un petit studio aménagé au troisième étage du l'ancien collège, Pulsar émet toujours aujourd'hui et fête cette année ses vingt-cinq ans d'existence.



Jules Robuchon, Le révérend père Camille de la Croix S.J. Archéologue, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, carte postale, début du XX° siècle.

Remerciements à

La direction des services judiciaires et le bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général et le bureau du soutien et de la maîtrise d'ouvrage (SIM/BSMO)

Thierry Hanouet premier président

près la cour d'appel de Poitiers **Dominique Moyal** procureure générale

près la cour d'appel de Poitiers Michael Fellmann architecte chez Brossy + Associés

Caroline Soppelsa historienne de l'architecture

François Ruault entreprise Sogea - Vinci

Construction France Sébastien Garache

entreprise Lopez Ludovic Nouaille entreprise Blanchon

Cette plaquette a été publiée à l'initiative de l'APII

Direction de la publication Marie-Luce Bousseton, Directrice générale

Coordination

Marion Moraes. Responsable communication

Ont participé au sein de l'APIJ Anne-Claire Néron Vincent Chatalic Jeanlin Deletang

Rédaction Isabelle Friedmann

Conception graphique et réalisation

BABEL / Biblis Duroux

Crédits photographiques

© Sergio Grazia

© Thierry Seldubuisson © Archives départementales

de la Vienne

© Bibliothèque nationale de France,

© Collège Saint-Joseph,

© Archives du diocèse de Poitiers

Impression Frazier

sur papiers Condat Matt Perigord

Nettuno Perla

